Val-et-Châtillon

Bulletin municipal 2022

Table des matières

Les travaux et les projets

- Le mot du maire 3
- Projet éolien 4
- Vidéoprotection de la commune 6
- Assainissement 7
- Eau potable 8
- Dépenses d'investissement 2022 10
- Travaux du service technique 12
- La forêt communale 16

Vie administrative

- Etat civil 18
- Les doyens 18
- Formalités administratives 24
- Informations pratiques 25
- Bonne retraite Anne-Marie 26
- Nouveaux habitants en 2022 26
- Agence Postale Communale 26

Affaires sociales, scolaires et culturelles

- Journées du patrimoine au château 27
- IntraMuros 30
- Le sapin de Noël 31
- Séjour au camp amérindien Croc Blanc 32
- Noël du CLAS et chantier argent de poche 33
- Noël des enfants 34
- Les Restos du Coeur 35
- Brioches de l'amitié et boîtes Lion 35
- Cérémonies patriotiques 36
- géolocalisation des «Morts pour la France» 37
- Biographies des Morts pour la France 38

Vie associative

- Club Vosgien de la Vezouze 40
- A.M.C 41
- Le Souvenir Français 41
- Les Amis d'Alfred Renaudin 42
- Halloween 44
- Camp indien de Croc Blanc 45
- La pétanque des renards 46
- Mémoires du textile 47
- Maison Pour Tous 48
- Le cercle Emilie du Châtelet 49
- L'A.C.C.A. de Val-et-Châtillon 50
- Le Roseau de la Haute Vezouze 50
- Club Canin 51
- Paroisse du Bon Père Fourier des Vosges 54
- La Maison de la Forêt 56
- Le Trèfle 57
- Sapeurs pompiers 58
- Les conjoints survivants 58
- Services à la personne 59

Conception et réalisation (2023) : Mairie de Val-et-Châtillon

Impression : Groupe CAR Strasbourg

Contact : 09 71 26 36 98

mairie.valetchatillon@gmail.com

Je vous souhaite une très bonne année 2023, empreinte de joies familiales, de bonheur partagé et de convivialité.

Je remercie tout particulièrement toutes celles et ceux qui m'entourent et qui œuvrent au quotidien pour le bien vivre de notre village : les conseillers municipaux, les adjoints, l'ensemble du personnel communal.

L'année 2022 a vu revire notre village grâce aux associations qui ont œuvré afin de redynamiser leurs adhérents par diverses manifestations, concours de pêche, tournois de pétanque, fête du 15 août chère à notre village. Malheureusement les feux d'artifices n'ont pu être tirés pour cause de sécheresse. Marché de Noël, Noël des enfants ... Je remercie les membres et bénévoles des associations, les élus, pour leurs actions ainsi que la paroisse qui s'est associée à ces derniers.

La fête du patrimoine a permis aux riverains qui le désiraient de visiter pour la première fois le domaine du Château de Châtillon où un accueil chaleureux leur a été réservé par les propriétaires.

Je remercie les services de gendarmerie, les pompiers, pour leurs diverses interventions dans notre commune, les infirmières, les Restaurants du Coeur ainsi que les aides ménagères pour les services à la personne.

Je ne peux pas rester insensible à la disparition de Guillaume Mongin, et je souhaite bon courage à ses parents et sa famille.

En ce qui concerne les travaux qui étaient prévus pour l'année 2022, plusieurs projets ont vu le jour :

Rénovation complète de la place des anciennes écoles Gratien Lorrain afin d'accueillir au mieux les futurs résidents des appartements à location courte durée (gîtes) dont les premiers studios devraient être loués au printemps 2023.

Pour les économies d'énergie, les menuiseries extérieures de l'appartement situé au-dessus de l'ancienne poste à ont été changées. Ce sont aussi 110 point lumineux qui ont été remplacés par des LED et quatre armoires de commande éclairage publique mises aux normes.

L'ensemble de ces réalisations a bénéficié de subventions.

Les fontaines de la rue Maix Gammeron et de la rue Haute Molière ont été refaites et la grosse fontaine rue Haute Molière remise en eau. Le massif de la salle des fêtes a été refait entièrement. Le square Beau Soleil a été également créé. Ces travaux ont été réalisés par les agents des services techniques.

L'ensemble du matériel vétuste des services techniques a été changé : tondeuses, débroussailleuses, gyrobroyeur, matériel électroportatif et achat d'un camion benne. Une demande de subvention sera faite début 2023.

Le restant des jeux enfants en mauvais état a été changé.

Les travaux prévus en 2023 seront la réfection des parkings face à la mairie afin d'avoir un bourg centre refait. La toiture de bâtiment communal de l'ancienne poste très vétuste sera refaite.

En collaboration avec les services de la gendarmerie nationale et de la préfecture de Meurthe et Moselle, un système de vidéoprotection de notre commune, tout comme Cirey-sur-Vezouze, devrait être installé au premier trimestre 2023.

Ainsi que la vidéoprotection de l'agence postale (changement du système actuel). Cette mise en place de vidéoprotection a pour but d'assurer la sécurité des personnes, prévenir des atteintes aux biens, protection des bâtiments publics, de l'aire de jeux, du parc, de l'étang communal, dépôts d'immondices et autres.

Un logement communal sera entièrement refait par les employés communaux avant de le mettre en location. Résidence Le Breuil, rue de Petitmont.

La rénovation de nos systèmes de télégestion de nos réservoirs d'eau potable et la mise aux normes de nos captages sont aussi au programme 2023. Afin d'avoir une meilleure gestion de la fourniture d'eau aux riverains, une centaine de compteurs vétustes seront également changés.

L'ensemble des travaux prévus en 2023 font l'objet de demande de subventions auprès de l'état, la région, le département et l'agence de l'eau.

En ce qui concerne le projet d'implantation d'éoliennes, entre 3 et 4 dans notre massif forestier communal, les études devraient voir le jour début 2023. Ces études sont entièrement financées par la société OPALE Energies Naturelles et ne coûteront pas un centime aux contribuables. Je précise que pour l'instant rien n'est acté et qu'il ne s'agit que d'un projet, qui je l'espère pour la pérennité de notre commune verra le jour. Une fois les études bien engagées, des permanences seront programmées afin de répondre au mieux à vos questions.

Lors d'un référendum quant à la mise en place d'un distributeur de pain et de pizza, peu de personnes ont répondu, ce qui a eu pour effet de ne pas pouvoir négocier avec une société compte tenu des faibles quantités à distribuer.

À ma grande satisfaction et à celle des élus, il est remarqué que notre village devient très propre grâce à la majorité des riverains qui nous aident à embellir les rues. Quasiment plus d'encombrants sur les trottoirs. Lors des diverses manifestations de l'année 2022 ayant accueillis beaucoup d'élus maires, sénateur, député, sous-préfète et autres, je n'ai eu que des compliments sur notre village.

Pour moi, le premier juin 2023 verra sonner l'heure de la retraite. Ce qui me permettra de m'investir encore plus pour notre beau village et d'être plus présent pour accomplir mes fonctions de maire.

Je reste à votre écoute et à votre disposition pour vous accueillir en mairie afin de répondre à vos questions quelles qu'elles soient.

Pour terminer je vous adresse au nom de l'équipe municipale tous mes vœux de bonheur, santé et prospérité.

Thierry CULMET

visite du parc éolien de la Grande Fosse le samedi 21 mai 2022

Le mot des élus

Crise énergétique et mobilisation des préfets

La crise énergétique majeure que traverse notre pays met plus que jamais en avant la nécessité de développer rapidement de nouveaux moyens décarbonés de production électrique. Le gouvernement interpellait en septembre l'ensemble des Préfets de Départements et de Régions en alertant sur le fait que « Notre pays fait face à une double menace, le dérèglement climatique et un risque de rupture d'approvisionnement énergétique dès l'hiver prochain. Ces deux menaces impactent la continuité de la vie de la Nation comme notre souveraineté. ». Pour y faire face, le gouvernement souhaite « Accélérer le développement des énergies renouvelables, car il s'agit du seul levier permettant d'avoir des capacités supplémentaires de production d'énergie décarbonée dès les prochains hivers. Les énergies renouvelables permettent de réduire notre consommation d'énergies fossiles et contribuent ainsi à la fois à la lutte contre le changement climatique et à notre indépendance énergétique. »
(Circulaire aux Préfets du 16/09 signée par 4 ministres : Intérieur, Transition Écologique, Transition énergétique, Industrie).

Le gouvernement souhaite aller plus vite

Une loi d'accélération du déploiement des énergies renouvelables est en cours d'élaboration, le Gouvernement souhaitant aller deux fois plus vite dans le développement de ces moyens de productions décarbonés. Le Président Macron a rappelé lors de son discours à Saint-Nazaire que l'éolien terrestre était indispensable mais qu'il fallait ouvrir le jeu, ce qui correspond tout à fait à notre démarche sur la commune de Val-et-Châtillon, unique secteur de la CC de Vezouze en Piémont avec celui de Cirey-sur-Vezouze présentant aujourd'hui une pré-faisabilité technique pour un projet éolien qui n'est aujourd'hui absolument pas défini étant donné qu'aucune des études écologiques, paysagères, techniques…. n'a été menée.

Réunion de cadrage avec les services de l'État

Une réunion avec les services de l'État de la Meurthe-et-Moselle s'est tenue courant octobre en préfecture. L'objectif de cette réunion était de discuter du projet avec tous les services concernés par le processus d'autorisation des projets éoliens (Préfecture, DDT, DREAL, DRAC, ARS, UDAP, agence de l'eau, ADEME…) afin de prendre en compte leurs préconisations et valider avec eux les protocoles d'études envisagés pour ce projet. C'est ce qu'on appelle le Pré-cadrage du projet.

Pour l'instant, les études n'ont pas encore démarré. Elle doivent coller à un cycle biologique complet, que la DREAL souhaite voir débuter durant l'hiver. Les études seront donc lancées en 2023. Elles ont pour objectif d'identifier précisément tous les enjeux de la zone de projet concernant la biodiversité, le paysage, l'intégration dans le cadre de vie… à cet effet un certain nombre d'experts (écologues, acousticiens, experts paysagers…) se rendront régulièrement sur la zone d'étude. Les écologues, par exemple, sillonneront la forêt plusieurs jours, à différentes saisons, pour étudier les espèces de chauves-souris présentes, leurs comportements de vols ; ils effectueront aussi des sessions d'observation de longue durée pour recenser les espèces particulières qui sont présentent dans le massif, leur comportement de vol, les lieux de nidification, les trajectoires de migrations… Des expertises seront menées sur les amphibiens, les reptiles, les insectes.

C'est uniquement la connaissance de l'ensemble des enjeux environnementaux, paysagers et techniques qui permettront de réfléchir au nombre et à la position des éoliennes. Ce travail de conception sera fait en 2024.

Une réflexion à Cirey-sur-Vezouze

Enfin, vous avez certainement entendu parler d'un projet éolien à Cirey-sur-Vezouze : c'est une réflexion qui est menée de concert avec la réflexion actuelle à Val-et-Châtillon. Il n'est absolument pas assuré aujourd'hui qu'un projet éolien puisse voir le jour ET à Val ET à Cirey : à ce jour des incompatibilités existent, notamment vis-à-vis des hélicoptères de l'armée. L'étude conjointe de Cirey et Val permettra d'identifier si un projet techniquement acceptable et territorialement bien intégré est envisageable sur les deux bans communaux. Il est fort possible que les enjeux naturalistes ou techniques orientent la faisabilité d'un projet éolien uniquement sur Val-et-Châtillon ou uniquement sur Cirey-sur-Vezouze. Les choses avancent très lentement mais sont supervisées par la CC de Vezouze en Piémont : en effet à ce jour le potentiel éolien de la CC réside uniquement sur Cirey-sur-Vezouze et Val-et-Châtillon, le reste du territoire étant grevé de contraintes rédhibitoires liées à l'aviation.

Des échanges avec l'armée, attendus pour début 2023, permettront d'en savoir davantage sur la compatibilité de Cirey et Val : vous en serez précisément informés par lettre d'information.

Thierry CULMET, maire

Pour poursuivre les réflexions autour du projet d'éoliennes, nous avons décidé de démarrer les études de terrain cette année 2023 pour vérifier la compatibilité du projet avec notre territoire.

La première étape sera de confirmer qu'il y a suffisamment de vent pour que des éoliennes soient efficaces. Un mât de mesure du vent sera installé dans la forêt d'ici quelques semaines, au lieu-dit La Salle de Danse, un point haut de la zone d'étude. Il enregistrera les vitesses et les directions du vent sur une durée d'un an minimum.

Il sera équipé de capteurs à ultra-sons fixés à différentes hauteurs pour enregistrer l'activité des chauves-souris de mi-mars à novembre. C'est une partie importante de l'étude de la faune locale.

A noter

Le mât sera installé par Autan Environnement, entreprise française dont les cordistes sont à Dijon. Haut de 100 m, il ne nécessite aucune fondation : posé sur le sol, il est tenu par des haubans, eux-mêmes ancrés dans le sol par des plaques métalliques enterrées à 1 m. L'entreprise Barassi BTP, établie à Cirey, sera missionnée pour réaliser les ancrages.

Durée des études

D'autres études seront lancées cette année afin de vérifier que le projet d'éoliennes soit en adéquation avec notre environnement et s'intègre bien dans notre paysage. L'ensemble de ces études va durer un an et demi. Vous trouverez plus de détails sur les étapes à venir et sur le déroulement de ces études sur les pages 2 et 3 de la lettre d'information que nous vous avons distribuée en juin (et que vous pourrez retrouver en mairie).

Réduction du nombre d'éoliennes envisagées

Courant 2022, nous avons à plusieurs reprises échangé au sujet du projet éolien avec les services de l'armée, de l'ONF, et de la préfecture de Nancy.

Les échanges avec l'armée ont conduit à une réduction de la zone d'études, car la partie EST de notre forêt communale est survolée par une trajectoire de navigation des hélicoptères de Phalsbourg.

Le nombre d'éoliennes envisagées à ce jour n'est plus de 3 à 7 éoliennes mais de 3 à 4 éoliennes.

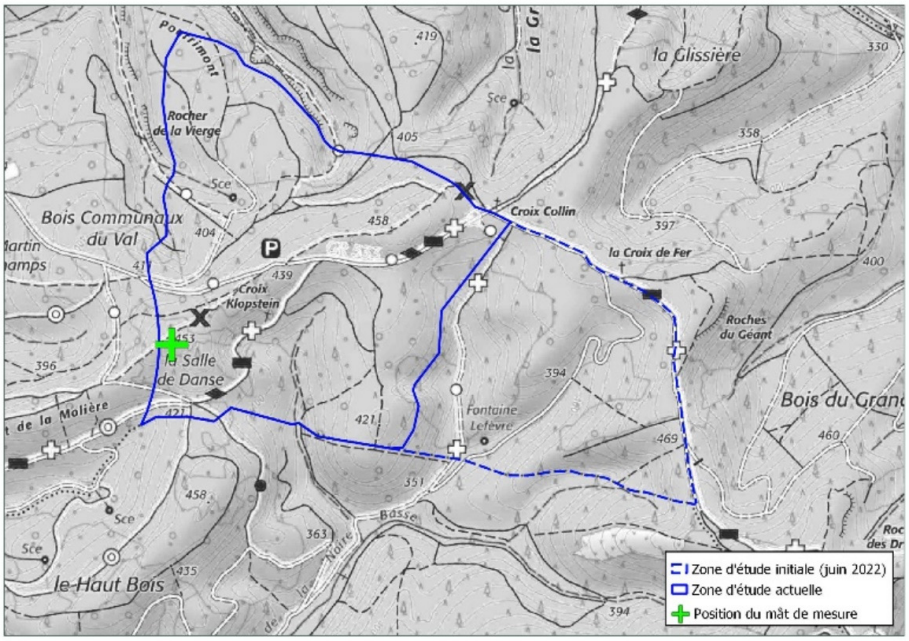

Nous restons bien entendu à votre disposition pour échanger sur ce projet. N'hésitez pas non plus à contacter Antoine Desforges (06 08 63 35 02), chef de projet chez OPALE, qui nous accompagne sur le suivi du projet.

M. Culmet, Mme Gérard et M. Besnard, maire et adjoints de Val-et-Châtillon, au nom de l'ensemble du conseil municipal

Vidéoprotection de la commune

1/ La vidéoprotection de la voie publique :

Les articles L.223-1 à L.223-9, L.251-1 à L.251-8, L.252-1 à L.252-7, L.253-1, L.253-5,
L.254-1 et L.255-1 du code la sécurité intérieure encadrent la vidéoprotection de voie
publique qui peut être installée pour les motifs suivants :
La protection des installations et des bâtiments publics et leurs abords ;
La sauvegarde des installations utiles à la défense nationale ;
La régulation du trafic routier et la constatation des infractions aux règles de la circulation ;
La prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans les lieux particulièrement exposés à des risques de vols ou d'agressions ;
La prévention d'actes de terrorisme
La régulation de l'ensemble des flux de transport ;
La prévention des risques naturels ou technologiques ;
Le secours aux personnes et la défense contre l'incendie ;
La prévention de certaines infractions douanières ;
La sécurité des installations accueillant du public dans les parcs d'attraction.
Le respect de l'obligation d'être couvert, pour faire circuler un véhicule terrestre à moteur, par une assurance garantissant la responsabilité civile.
La prévention de l'abandon d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'autres objets.

Caméra plan contextuel
Caméra lecture de plaques

2/ Un outil de prévention situationnelle :

De manière unanime, les opérateurs de systèmes de vidéoprotection ont pour motivation la lutte contre l'insécurité et le sentiment d'insécurité.
Mais au-delà des diverses missions projetées, la vidéoprotection a pour but de :
Dissuader le délinquant par une présence ostensible des caméras et une information
substantielle ;
Faire diminuer le nombre de faits commis ;
Renforcer le sentiment de sécurité ;
Localiser avec précision les lieux de l'infraction ou du trouble
Faciliter la levée de doute ;
Permettre une intervention plus efficace des forces de l'ordre ;
Faciliter l'identification des auteurs d'infractions et l'administration de la preuve.

Objectifs de sûreté (Loi du 21/01/1995) Dissuasion

Il s'agit d'améliorer le sentiment de sécurité des citoyens en réduisant les actes d'incivilité, de vandalisme, de dégradations et d'appropriation de secteur.
Identification : Toute personne soupçonnée d'avoir participé à des faits qui engendrent le sentiment d'insécurité.
Objectifs opérationnels Le choix de la commune de VAL ET CHÂTILLON de se doter d'équipements de vidéoprotection est aussi guidé par la volonté des habitants et des élus qui veulent se rassurer et dissuader les potentiels auteurs d'infractions de passer leur chemin.

Emplacements des caméras préconisées :

- RD 993A à hauteur de l'intersection de la grande rue et de la rue du beau soleil – (Entrée Nord de la commune) : caméra lecture de plaques
- Grande rue sur la Mairie : caméra contextuelle
- Grande rue sur l'église : caméra contextuelle et lecture de plaques
- RD 993A dénommée grande rue à hauteur du N° 87 (entrée Sud de la commune : caméra lecture de plaques

Etude des lieux à protéger en fonction des problématiques intrinsèques

Site salle polyvalente – City stade – Accès du stade

Problématique rencontrée :

Ce site, situé rue de Petitmont, est particulièrement visé par les incivilités diverses et actes de délinquance. Dégradations, tags, tapages nocturnes et vols divers sont régulièrement constatés à cet endroit. Éléments de stratégie : la configuration du site, assez étendu et avec beaucoup de végétation notamment au niveau de l'aire de jeux, ne permet pas de vidéo protéger les lieux avec efficience, à moindre coût. Eu égard à la récurrence et à la typologie des faits constatés, la stratégie retenue allie dissuasion, efficacité et coût modéré. Le positionnement d'une caméra contextuelle multi-capteurs, en bordure de la rue de Petitmont permettrait d'obtenir des éléments contextuels sur les incivilités à déplorer.

Signalétique :

Aucun système de vidéoprotection de voie publique ne peut être installé sans autorisation préfectorale.

Les zones privatives seront automatiquement floutées

Pictogramme : La mise en place d'un panonceau doit permettre d'assurer avec efficience la démarche de communication active. Ce pictogramme renforce la notion de respect des libertés publiques.

Thierry CULMET

Fin des aides à la déconnexion

La station de traitement des eaux usées (STEP), commune à Cirey-sur-Vezouze et Val-et-Châtillon, est en fonction depuis le 8 juillet 2020.

Les déconnexions des systèmes individuels d'assainissement et du raccordement au réseau communal de Val-et-Châtillon devaient être faites par les particuliers pour le 8 juillet 2022 pour l'ensemble du village.

Depuis la date de mise en service de la STEP, la municipalité a aidé les usagers pour la déconnexion des fosses septiques en leur donnant les tuyaux, des coudes, des regards et d'autres pièces nécessaires à leurs travaux afin que cela leur coûte moins cher.

Des accords avaient aussi été passés avec des entreprises de vidange de fosses et locations d'engins de terrassement pour bénéficier des meilleurs prix.

Pour les propriétés où il est nécessaire de poser une station de relevage, une aide de 25 % sur le prix d'achat de la pompe était possible.

Un délai supplémentaire a été accordé jusqu'au 31 décembre 2022. Ce délai est dépassé mais la commune peut encore fournir des tuyaux dans la limite des stocks disponibles.

Un formulaire sera distribué pour que vous puissiez déclarer si votre installation a été mise aux normes. Des contrôles seront également effectués par les services techniques afin de répertorier les éventuelles habitations non conformes

Les habitations en zone d'assainissement non collectif ne sont pas concernées, sauf en cas de vente avec une obligation de mise aux normes du système d'assainissement privatif dans un délai d'un an à partir de la date de la signature de la vente. Les maisons disposant d'une filière d'assainissement autonome ne sont pas concernées non plus. La mise aux normes de ces dernières devra être réalisée 10 ans après leur mise en service.

Eau potable : la dernière synthèse du contrôle sanitaire

MICROBIOLOGIE	Nb de non Conformités	Nombre. d'analyses	Commentaire
Escherichia Coli/ Entérocoques ***Micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux***	0	10	L'eau a été de bonne qualité microbiologique.

CHIMIE	Moyenne annuelle	Limite de qualité	Commentaire
NITRATES ***Issus de l'agriculture, des effluents domestiques et industriels***	2,47 mg/L	50 mg/L	Les résultats ont tous été conformes pour ce paramètre.
PESTICIDES ***Herbicides, fongicides, biocides…*** Environ 200 substances sont recherchées périodiquement dans l'eau.	Conforme	0,1 µg/L par substance individuelle	Les pesticides analysés sont conformes en moyenne annuelle à la limite de qualité règlementaire.
DURETE (TH) ***Teneur en calcium et magnésium dans l'eau***	6,48 °F		
AGRESSIVITE DE L'EAU ***Traduit le potentiel corrosif ou entartrant de l'eau distribuée***	4		

TH	0 à 7°F	7 à 15°F	15 à 30°F	30 à 40°F	+ de 40°F
Eau	Très douce	Douce	Plutôt dure	Dure	Très dure

Valeur de l'indicateur	0	1	2	3	4
Eau	Entartrante	Légèrement entartrante	A l'équilibre	Légèrement agressive	Agressive

En moyenne, l'eau distribuée a été agressive. Une telle eau peut être corrosive et dissoudre les métaux présents dans les canalisations, et notamment le plomb qui peut être à l'origine de cas de saturnisme.

AUTRES PARAMETRES

Les autres paramètres analysés sont restés conformes en moyenne annuelle à l'exception de :

Conductivité : La moyenne annuelle pour ce paramètre a été de 160 µS/cm à 25°C (norme entre 200 et 1100 µS/cm à 25°C). L'eau est susceptible d'être corrosive.

CONCLUSION GENERALE	
MICROBIOLOGIE : l'eau distribuée en 2021 a été de bonne qualité.	CHIMIE : l'eau distribuée en 2021 a été non-conforme, en moyenne annuelle, à une ou plusieurs normes de qualité.

Surconsommation d'eau potable en 2022

L'année 2022 a vu une surconsommation d'eau potable traitée de l'ordre de 30000 m3 due à des fuites sur le réseau principal et sur des branchements privatifs. Les services techniques ont isolé les diverses rues de notre commune les nuits en septembre afin de procéder par secteur pour essayer des trouver les fuites.

Des entreprises spécialisées sont intervenues pour détecter les fuites. Le plus gros problème a été repéré la semaine précédant la Toussaint lorsque les niveaux de nos 4 réservoirs, Achiffet et Beau soleil, ont descendu à quasiment zéro et ne pouvaient plus se remplir malgré un débit d'alimentation correct provenant de nos captages malgré la sécheresse.

Trois rues se sont retrouvées sans eau le 30 octobre 2022 : Rue Morval, Rue du Rayeterre et Route de Cirey. Afin de permettre de localiser cette grosse fuite vidant complètement les réservoirs, l'entreprise BARASSI de Cirey-sur-Vezouze est intervenue le 31 octobre afin de faire des sondages pour faire des points de détection sur le réseau. Le jour même l'entreprise RUPTURDETECT, spécialisée dans la détection de fuite s'est rendue route de Cirey à 21h30 et détecté la fuite à 22h00. Ces opérations ont mobilisé une partie des élus et les agents techniques durant 3 jours. Je tiens à remercier monsieur Alain Simon, directeur de CARREFOUR à Cirey sur Vezouze, d'avoir ouvert les portes de son magasin le dimanche 30 octobre après midi pour nous permettre nous approvisionner en eau potable afin que nous puissions distribuer les packs d'eau aux riverains.

Suite au repérage de la fuite à 22h00, j'ai contacté l'entreprise BARASSI qui a proposé spontanément d'intervenir le lendemain, le mardi 1er novembre 2022 pour procéder à la réparation du réseau en urgence. Après ouverture de la fouille il a été constaté que c'était un coude qui avait cassé sur la conduite de 125 PVC.

L'eau potable était rendue aux riverains pour midi. Le reste des travaux de rebouchage des fouilles a été terminé le 2 novembre fin de matinée.

Les niveaux des réservoirs sont redevenus normaux et, suite aux contrôles effectués les jours suivant, la consommation d'eau moyenne journalière est également redevenue normale.

Lors des investigations de recherche de fuites, durant l'année 2022, plusieurs ont été repérées sur les branchements particuliers. C'est pourquoi il est important de surveiller vos installations privées afin de prévenir les risques de surconsommation d'eau.

Afin d'équilibrer les consommations d'eau facturées par rapport aux consommations d'eau traitée en sortie du réservoir Achiffet une centaine de compteurs anciens seront changés lors des opérations de relevés des compteurs. Nous avons actuellement un delta de 1000,00 m³ entre l'eau traitée et comptabilisée en sortie de réservoir et entre les mètres cubes facturés.

Mise aux normes des ouvrages de traitement et de télégestion des réservoirs

Les mises aux normes seront réalisées par l'entreprise SOGEA et comporteront :

Le remplacement des tuyauteries fonte par des tuyauteries inox, du compteur à capteur d'impulsion et de la vanne d'isolement de la chambre de comptage.

Un kit Javel DOS sera également mis dans cette chambre afin de pouvoir doser la javel en sortie de réservoir automatiquement, et non manuellement comme actuellement.

Le coffret de télégestion SOFREL S50 n'est plus aux normes et sera remplacé par un S4W (transmission par GSM au lieu de RTC). Ce qui permettra de mieux gérer directement sur le PC en mairie les débits journaliers et autres.

Pour les réservoirs du Beau Soleil, un compteur sera mis en place en sortie de ce dernier afin de pouvoir comptabiliser la distribution d'eau de ce dernier. A noter que ces derniers sont alimentés par les réservoirs d'Achiffet.

Une étude est en cours afin de pourvoir sectoriser les rues avec mise en place de compteurs à l'entrée de ces dernières pour repérer plus facilement les pertes d'eau potable.

Mise aux normes des captages

L'entreprise BELL'EAU Captage et Neutralisation réalisera ces travaux.

Captage de Longval

La mise aux normes de nos deux captages d'eau consistera à rendre étanche les bacs de récupération des eaux de source. La réfection des jointements en pierre sèche des locaux avec des ciments alimentaires. Le changement des portes. La création de ventilations et la rénovation des toitures. La modification des trop pleins. Travaux qui avaient été prévus en 2011 mais jamais réalisés.

Thierry CULMET

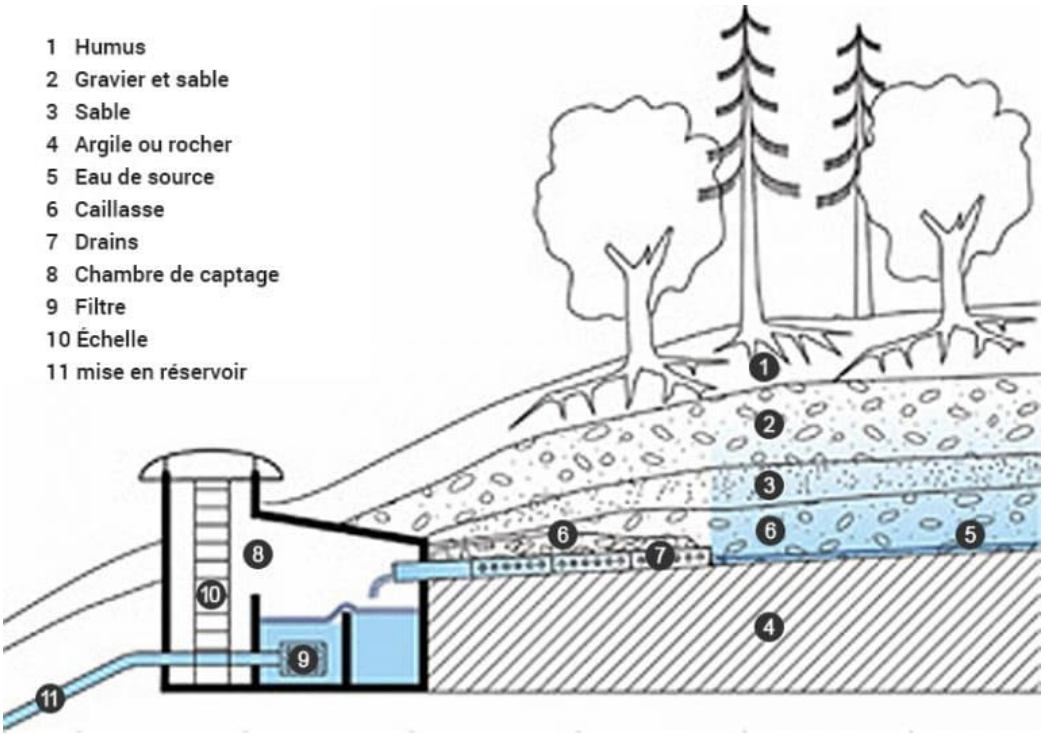

Dépenses d'investissement 2022

Mise en conformité du paratonnerre de l'église

La mise en conformité de la protection contre la foudre de l'église a été réalisée le lundi 16 mai 2022.

Les travaux ont été confiés à la Société alsacienne de Paratonnerres pour un montant HT de 7 665 €. La préfecture a accordé une subvention de 3 066 € (40 %) au titre de la DETR 2021.

Une grue équipée d'un bras de 60 m de haut a été nécessaire afin de mener à bien les travaux et en toute sécurité.

Remplacement des 110 luminaires par des LED

La commune a réalisé la rénovation de l'ensemble de son parc éclairage public en raison de la vétusté des équipements et afin de réaliser des économies d'énergie. Après la consultation de plusieurs entreprises, le marché a été confié à l'entreprise Alizon, de Badonviller, qui a procédé au remplacement des 110 luminaires par des nouveaux éclairages LED. Le chantier a été effectué rue par rue. Les armoires de commandes ont également changées et mises aux normes.

Des subventions ont été sollicitées auprès du département (CTS), de la préfecture (DETR), et via le SDE 54 (Prime CEE, redevance R2), afin de financer cette opération de 40 000 € HT. Le taux de subventions obtenu est de l'ordre de 80 %.

Réfection de la place des anciennes écoles

La place des anciennes écoles Gratien Lorrain a été refaite. Les travaux, d'un montant de 34 000 euros hors taxes, sont réalisés par une entreprise de Lunéville. Les travaux ont consisté à raboter la chaussée existante et à profiler cette dernière.

Un tapis en enrobé noir a été appliqué suite au profilage. Les travaux ont été subventionnés à concurrence de 20 % par l'Etat (DETR) et 5000 € par le Département (CTS communes fragiles).

L'ancien bâtiment est en cours de rénovation par la SCI des Écoles. Les premiers logements à location courte durée devraient être terminés pour le printemps 2023.

Un nouveau véhicule pour le service technique

Cette année, l'ensemble du matériel vétuste des services techniques a été changé avec l'achat de deux tondeuses (3674.10 € TTC), d'une débroussailleuse (929 € TTC), d'un gyrobroyeur (1584,60 € TTC) et de matériel électroportatif auprès de Bourbon Motoculture.. Ces investissements étaient nécessaires compte tenu des multiples pannes sur l'ancien matériel.

Il restait à changer le véhicule utilitaire du service, qui datait de 2006. Le choix s'est porté sur un camion benne 3,5 tonnes (32 200 € HT), ce qui est beaucoup plus pratique pour les travaux communaux et forestiers des agents techniques.

Investissements forestiers

Le chemin d'Achiffet, situé sur les communes de Val-et-Châtillon et de Petitmont, a été en partie refait. Les travaux ont consisté au reprofilage du chemin et à son empierrement. Les accotements ont également été élargis et déboisés afin d'éclaircir le chemin et d'éviter qu'il ne se détériore à l'avenir s'il est trop ombragé. La part de Val-et-Châtillon pour sa partie de travaux est de l'ordre de 19140 € subventionnés à concurrence de 7656 € par la Région. Soit un autofinancement pour la commune de 11484 €.

Il y a également eu l'installation de passages et le reprofilage de piste forestière pour un montant de 7338.8 €.

Achat d'une parcelle boisée pour un montant de 3810,48 € HT

De nouveaux jeux pour les enfants

L'aire de jeux pour enfants s'est enrichie de trois nouveaux équipements : Dolly la brebis, Falabella le poney et Cart la voiturette.

Commandés auprès d'Altrad Diffusion pour 2319.60 € TTC, ces jeux ont été installés par les employés municipaux.

Salle des fêtes

Mise en place d'un garde-corps pour un montant de 3276 € TTC par Guillaume Calvisio

Achat d'un lave vaisselle et d'une pompe auprès d'Electro-Climat pour 3416,52 € TTC.

Achat de tables auprès de Altrad pour un montant de 4843,80 € TTC.

Logements communaux

- Réfection d'un pan de toiture du 1 rue Veillon pour 6228.53 € TTC par la SARL CLAUDE avec une subvention par la DETR 2021 de 2034 € et CTS de 2034 €
- Menuiseries extérieures du logement 42 Grande rue pour un montant de 7185,18 € TTC par SRT PRO avec une subvention DETR 2022 de 2394 €

Assainissement eau potable :

- Réseau assainissement pour 3800 €
- Caillebotis rue Morval pour 1011 €
- Réseaux d'eau : 12 661,99 € (NITTING)
- fuite d'eau route de cirey : 3672 €
- Collecte des eaux Martinchamps : 2448 €
- Collecte des eaux Cimetière : 2920 €

Janvier 2022

- nettoyage caniveau rue de Châtillon, cimetière, dépotoir
- préparation tour de fleurs
- relever des compteurs d'eau et réparation des fuites
- planter arbres air de jeux
- relever des compteurs d'eau
- réparations diverses dans la salle des fêtes (toilette, néons)
- nettoyage de la sortie du village
- réparation fuite d'eau grande rue et sondage
- chercher les colis pour les anciens
- relever des compteurs d'eau et changer quelques compteurs défectueux
- nettoyage du bord de la rivière coté passerelle qui va a l'étang
- réparation fuite d'eau 2 route de Badonviller avec remise d'un regard compteur pour les 2 maisons
- pompage et nettoyage des postes de relevage

- nettoyage, débardage et façonnage de bois de chauffage du bord de la rivière coté passerelle qui va a l'étang
- élagage parcelle de forêt à Pourrimont
- dépose et repose des prises et interrupteurs logement école

- récupérer les radiateurs et néons de l'école
- nettoyage véhicule
- nettoyage des postes de relevage chaque semaine
- traitement d'eau potable

Février

- nettoyage, débardage et façonnage du bois de chauffage passerelle de l'étang et derrière le terrain de foot

- nettoyage du chemin de la parcelle 38 avant la remise en état
- reboucher trous dans la chaussée rue Maix Gammeron et Morval
- élagage parcelle forêt pourrimont prairie a gibier

- préparer et enlever les sapins de la salle des fêtes
- curage fossé +préparation pour les travaux de la place+nettoyage devant atelier+mettre terre végétale derrière la salle des fêtes
- lavage véhicules
- démontage chaudière et radiateurs école
- nettoyage chemin de forêt avant travaux
- préparation poteau d'acacias pour massif salle des fêtes

- préparation et installation des poubelles air de camping-car
- marquage du lot de bois de chauffage
- préparation pour massif de la salle des fêtes

- préparation de la cabine à livres
- traitement d'eau potable chaque semaine
- nettoyage des postes de relevage chaque semaine

mars 2022

- nettoyage fontaines
- nettoyage STEP de Cirey
- aider entreprise Dieudonné pour l'élagage des bois en montant rue de Châtillon
- pose panneaux électoraux
- nettoyage postes de relevage chaque semaine
- traitement d'eau potable chaque semaine
- lavage véhicules
- préparation massif salle des fêtes

- préparation square Beau Soleil
- préparation décors massif Beau Soleil
- réception des lots de bois de chauffage
- pose panneau sens interdit Maix Gammeron

- remise en état des passerelles entre les 2 cascades
- installation des isoloirs d'élection
- démontage des panneaux d'élection
- voir avec l'entreprise CP2E pour travaux captages/réservoirs
- faire le tour avec le conseil pour les emplacements des fleurs
- pose panneaux pétanque
- préparation et livraison des jardinières chez LEDOUX

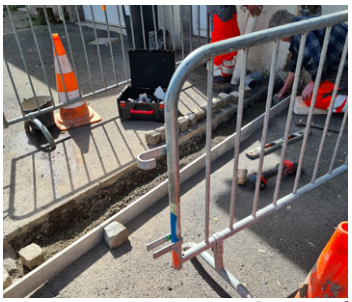

- terrassement et pose des pavés pour caniveau 60 grande rue
- nettoyage du cimetière et des caniveaux de la grande rue
- distribution des bulletins municipaux et courriers
- nettoyage cimetière et élagage tilleul parking
- terrassement et installation des jeux pour l'air de jeu
- nettoyage des véhicules
- tonte
- entretien STEP Cirey
- nettoyage postes de relevage
- traitement d'eau potable

Mai 2022

- tonte et entretien espace vert
- démontage des équipements hiver pour installer épareuse tracteur
- voir avec SOGEA pour devis travaux eau potable
- chercher tondeuses chez BOURBON
- assistance travaux PRESTINI : coupure d'eau, aspiration captage d'eau, caniveau
- nettoyage STEP Cirey

- travaux fontaine de Châtillon
- chercher et installer les fleurs de chez LEDOUX
- nettoyage des postes de relevage
- traitement d'eau potable
- lavage véhicule

Juin 2022

- tonte, entretien espaces verts et arrosage
- mise en place de la bâche et des arbres sur les massifs de la salle des fêtes et église

- mise en place de la cabine téléphonique à livres
- travaux fontaine de Châtillon
- préparation pour le fleurissement de la fontaine Maix Gammeron

Le square Beau Soleil, espace vert, situé au carrefour Grande Rue et rue du Beau Soleil et resté des années sans fleurissement, a été rénové. Eric, employé municipal, a mené d'une main de maître cette opération de réhabilitation avec l'aide de Rémi et Gilbert, agents des services techniques.
Les colonnes ont été fleuries par la société Atout Fleurs de Cirey-sur-Vezouze. La schlitte a été offerte par Jean-Luc Besnard à la commune. Le parvis a été entièrement réalisé par l'équipe des services municipaux.

- distribution documentation éolienne+ courrier
- mise en place de rabotage de route sur les chemins forestier
- tonte du trou Marmot et entretien espace vert
- mise en place de la schlitte et des fleurs square Beau Soleil
- installation des tours de fleurs, fleurissement cabane à livres et fontaine Maix Gammeron
- nettoyage vitres salle des fêtes
- mise en place des écorces sur les massifs de la salle des fêtes et église
- nettoyage des rues suite aux orages
- bois pour décoration de l'église
- transport déchetterie
- amener matériels pour divers chantiers assainissement
- traitement eau potable
- nettoyage des postes de relevage
- STEP Cirey
- vider les poubelles

Juillet 2022

- tonte, entretien d'espace vert et arrosage
- préparation pour les bancs de l'étang
- réception des nouvelles tables de la salle des fêtes

- pose de 2 bancs autour de l'étang

- chantier argent de poche
- entretien STEP Cirey
- réparer le problème d'assainissement devant le musée
- travaux fontaine de Châtillon
- mise en place des panneaux cimetière
- mise en place d'un poteau pour empêcher le stationnement devant l'église
- nettoyage poste de relevage
- traitement d'eau potable
- vider les poubelles

Août 2022

- tonte, espace vert et arrosage

- travaux fontaine de Châtillon
- préparation pour le 15 août
- réparations de fuites d'eau avant compteur
- débarrasser et déchetterie suite au 15 août

- pose bancs autour de l'étang
- détection de fuites d'eau avec société Rupture Détect
- réparation fuite d'eau grande rue par entreprise Nitting
- nettoyage et remise en état des captages d'eau
- changement des compteurs
- nettoyage cimetière et remise en état des tombes du souvenir français

- traitement eau potable
- nettoyage des postes de relevage
- entretien STEP Cirey
- vider les poubelles

Septembre 2022

- tonte et arrosage
- nettoyage bordures devant l'école avant travaux
- nettoyage et remise en état des tombes pour le souvenir français
- recherche fuite d'eau
- tonte parc et terrain de foot pour manifestation club canin
- nettoyage et tonte du cimetière et rue Molière pour manifestation du souvenir français

- couper arbre dépotoir
- Préparation de la manifestation du souvenir français
- abattage des bois devant les cités de Cirey
- lavage véhicule
- vider les poubelles et arrosage
- épareuse rue de Châtillon, Beau Soleil, étang
- récupérer le camion 3,5T
- élagage rue de Châtillon
- nettoyage poste de relevage
- traitement d'eau potable
- entraîne STEP Cirey

Octobre 2022

- nettoyage rue jean Mariotte et Châtillon

- refaire bordures place de l'école avant travaux
- tailler haie parking poste et monument aux morts

- recherche fuite d'eau avec société Rupture détect
- vidange et nettoyage des réservoirs avec captage neutralisation

- travaux sur les fontaines Molière

- recherche fuite d'eau et réparation sur la conduite de Cirey
- traitement eau potable
- nettoyage des postes de relevage
- nettoyage cimetière
- STEP Cirey
- vider les poubelles

- création d'un train à décorer par les enfants du CLAS pour Noël

Novembre 2022

- réparation de la fuite d'eau route de Cirey mardi 1/11
- épareuse étang et accotements
- ramasser feuilles et jardinières de fleurs

- travaux fontaine Molière

- pose plaque CharlesThomas rue Molière
- travaux fontaines Molière
- faucardage à la STEP de cirey
- déchets cimetière et déchetterie
- changer carreaux musée du textile
- enlever les fleurs et schlitte du massif Beau soleil
- préparer le tracteur pour l'hiver
- chercher les sapins pour salle des fêtes
- nettoyage poste de relevage
- traitement d'eau potable
- vider les poubelles

Décembre 2022

- démontage chapiteau *com com* de la Maison de la Forêt
- déneigement
- installation du grand sapin de la salle des fêtes
- marquage des lots de bois chauffage
- travaux fontaines Molière avec sociétés Prestini et Nitting

- installation des décorations de noël
- nettoyage et entretien annuel des postes relevage avec SOGEA
- travaux logement Breuil
- marquage lot bois de chauffage
- nettoyage des rues Rayeterre et Morval
- tailler les arbres du camping car
- nettoyage atelier
- distribution feuille d'info com-com
- nettoyage véhicules
- entretien STEP Cirey
- vider les poubelles
- nettoyage poste de relevage
- traitement eau potable

Petite fontaine de la Molière entièrement contruite par Rémi

Chers amis renards,

Petit retour dans le passé

Cette année, nous avons décidé de faire un saut dans le temps en vous proposant une carte des cours d'eau (ruisseau du Val, ruisseau de la Basse Scie et ruisseau de Châtillon) avec :

• toutes les scieries qui étaient en activité en 1900

• certaines disparues dans les années 1950

• et d'autres qui ont résisté à la modernisation et qui ont conservé une activité jusqu en 1986 pour la scierie du Marquis, où les 2 turbines se sont arrêtées le jour de la retraite du Sagard Mr Ropp de Luvigny.

Il est bon de rappeler aux plus jeunes que nous avions une vallée vivante,beaucoup de gens du val ont travaillé dans ces scieries.

Notre forêt à l'heure actuelle

Un petit mot sur notre forêt communale qui malgré les conditions climatiques ne se porte pas trop mal :

D'une part nous avons,constaté peu de sapins secs. D'autre part, les plantations post-tempête ont bien supporté la sécheresse.

Nous avons profité de la hausse des prix du bois pour effectuer plusieurs coupes d'amélioration : bien nous en a prit car cet automne les prix ont connu une baisse non négligeable de 30% .

Eric et Rémi ont comme tous les ans, fait des travaux de dépressage et de nettoyage.

Le futur de notre scierie

La scierie de Machet a continué de fonctionner avec diverses association, mais rien n'est perdu pour elle, car un projet avec la Communauté de Communes est en cours afin de sauver ce patrimoine.

Présentation des vœux pour la nouvelle année

La commission des forêts vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2023.

L'adjoint aux forêts,

Monsieur Jean-Luc Besnard

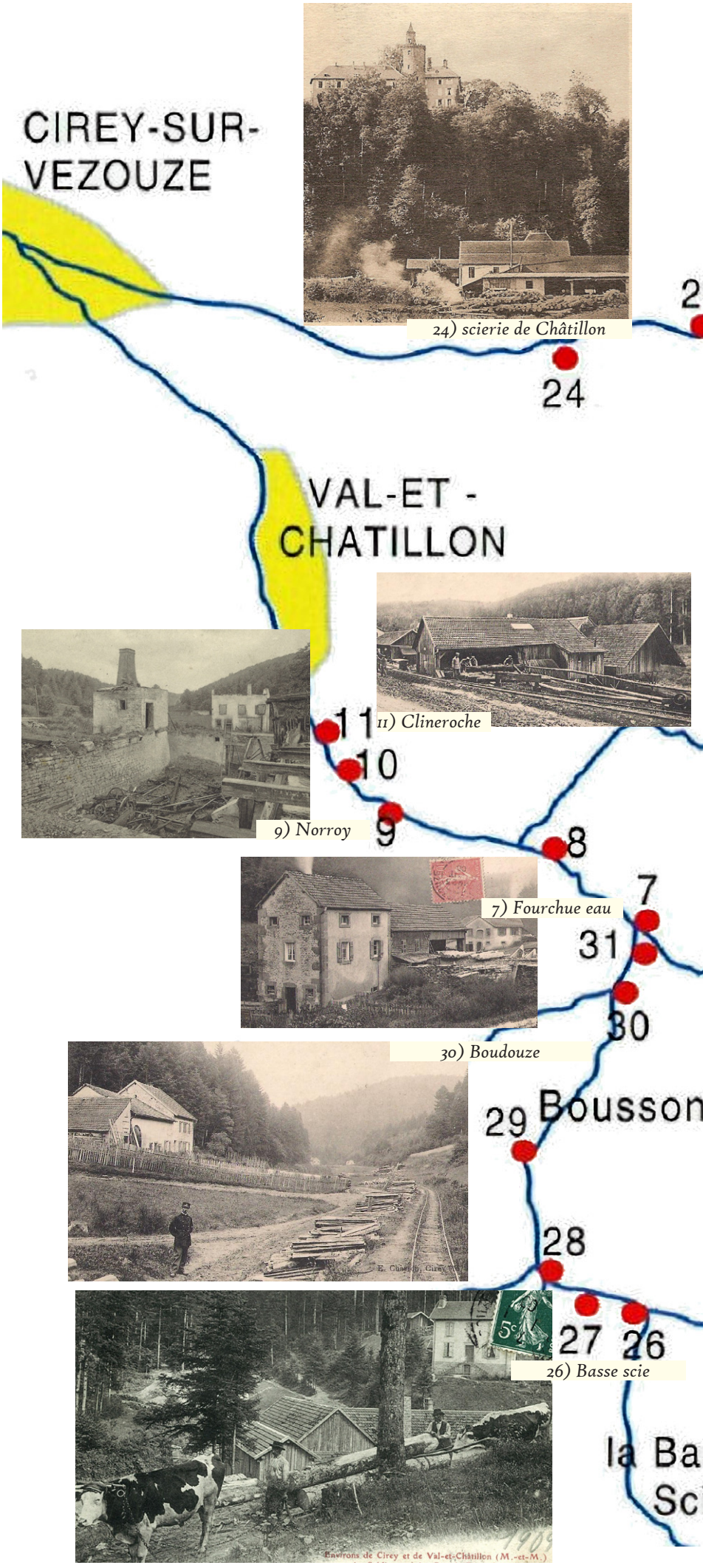

24) scierie de Châtillon

11) Clineroche

9) Norroy

7) Fourchue eau

30) Boudouze

26) Basse scie

L'implantation des scieries hydrauliques en Haute-Vezouze

sur le Val, le Châtillon et leurs affluents

Fond de plan extrait du livre
« Les Vallées de la Haute-Vezouze au fil des temps »
de Jean-Paul PHILBERT (Kruch éditeur)

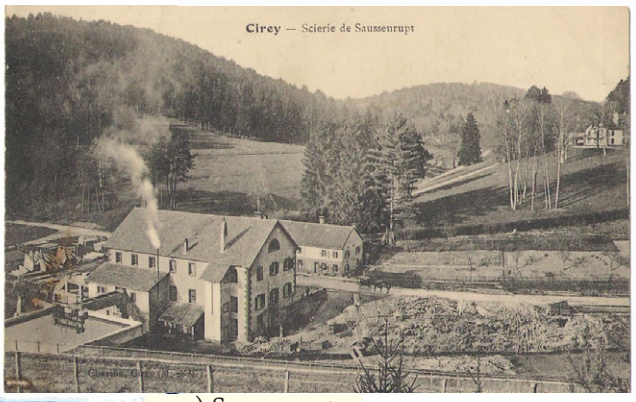

22) Saussenrupt

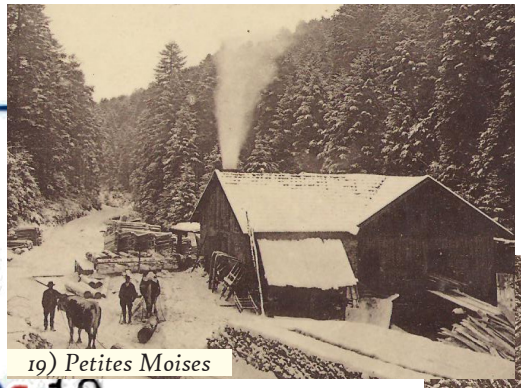

19) Petites Moises

20) Grand Retour

18) Grand Moises

17) Joachim

6) Pot de vin

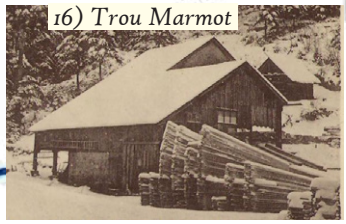

16) Trou Marmot

1) le marquis

4) Machet

sur le Val		sur le Châtillon		sur leurs affluents
1	Marquis	12	Saint-Jean-Baptiste	sur le Mauvais
2	Petit Marquis	13	Saint-Augustin	25 Mauvais (domaniale)
3	La Folie	14	Notre-Dame	sur le rû de la Pile
4	Machet (domaniale)	15	Le Rain des Boules	26 Basse Scie
5	Petite Machet	16	Trou Marmot	27 Petite Basse Scie
6	Pot-de-Vin	17	Joachim	sur le ruisseau de Bousson
7	Fourchue Eau	18	Les Grandes Moises	28 Bousson
8	la Gagère	19	Les Petites Moises	29 Pont Bolard
9	Norroy 1 (domaniale)	20	Grand Retour	30 La Boudouze (domaniale)
10	Norroy 2	21	Scie de Laro	31 Fourchue-Eau (domaniale)
11	Clineroche	22	Saussenrupt	
		23	Guindrimont	
		24	Châtillon	

Etat civil

Naissances

Giulia TERRAZZINO , née le 11 janvier 2022.

Elvan GEORGES VARVERI , né le 5 août 2022.

Elvan

Mariages

Véronique et Bruno

Mégane CHUBERT et Julie BRONNER,
le 19 mars 2022

Bruno CHATAIN et Véronique TOUSSAINT,
le 9 juillet 2022

François THIERY et Patricia GUYON
le 6 août 2022

Cédric BOILEAU et Virginie DARDINIER,
le 17 septembre 2022

Les doyens

Madame Germaine LAPIERRE néle 9 janvier 1926

Monsieur Michel LEMAIRE, né le 22 juillet 1934

Les doyens mis à l'honneur

Les adhérents de l'association la Maison pour tous de Val-et-Châtillon se sont réunis pour la galette des rois. À cette occasion, les doyens du village ont été invités et ont été honorés. Germaine Lapierre et Michel Lemaire se sont vu offrir par Thierry Culmet, maire, et Marie-Thérèse Gérard, première adjointe, un panier garnis de la part du conseil municipal.

Décès

- Madame Marie-Louise GERARD née DE PARIS le 23 décembre 1951 à Longwy (Meurthe-et-Moselle), décédée le 05 janvier 2022 à Sarrebourg (Moselle).
- Michel DARDAINE, né le 3 mai 1939 à Golbey (Vosges), décédé le 12 janvier 2022 à Tournan-en-Brie (Seine-et-Marne).
- Madame Gisèle MARCHAL née REMY le 21 mars 1929 à Val-et-Châtillon, décédée le 29 mars 2022 à St Firmin.
- Madame Gilberte MAIRE, née MANGEOT le 5 août 1924 à Val-et-Châtillon, décédée le 25 avril 2022 à Blâmont.
- Monsieur Roger DUHAUT, né le 17 mai 1934 à Halloville (Meurthe-et-Moselle), décédé le 28 mai 2022 à Metz (Moselle).
- Madame Josette FERCOT née DUQUESNES le 15 juin 1926 à Compiègne (Oise), décédée le 9 juin 2022 à Baccarat.
- Monsieur René, Roger BOUQUET, né le 31 mai 1935 à Cirey-sur-Vezouze, décédé le 31 octobre 2022 à Baccarat.

René Bouquet fut élu municipal de 1983 à 2007 et adjoint au maire à compter de 1989.
Il fut également un membre très actif de la Fanfare du Val.
Il réalisa sa carrière professionnelle à BATA comme ouvrier puis cadre avant de prendre sa retraite en 1995.

Décédé à l'âge de 88 ans, Roger Duhaut était le doyen des hommes. Originaire d'Halloville, il épousa Marie-José Ramella en 1966 à Val-et-Châtillon. Après sa carrière à la Poste, en tant que conducteur de travaux à Toul, ils revinrent tous deux s'installer à Val-et-Châtillon en 1994.

Née en 1929 à Val-et-Châtillon en 1929, Gisèle Rémy s'y maria en 1951 avec Roland Marchal. Elle travailla comme ouvrière à la cotonnière jusqu'à la fermeture puis partit à Nancy en 1970. Ils revinrent s'installer à Val-et-Châtillon en 1989.

Ces anciens « Renards » nous ont quittés :

- Monsieur Léon ETIENNE, né le 9 octobre 1929 à Val-et-Châtillon, décédé le 14 mars 2022 à Saint-Dié (Vosges).
- Monsieur Bernard SOUHAIT, né le 17 août 1943 à Val-et-Châtillon, décédé le 4 avril 2022 à Thionville (Moselle).
- Madame Henriette MAUCHIEN, née ROMAIN le 5 janvier 1922 à Val-et-Châtillon, décédée le 11 avril 2022 à Ars-Laquenexy (Moselle).
- Madame Marie, Alice ADRIAN épouse ROMAIN, née le 21 mai 1931 à Val-et-Châtillon, décédée le 9 mai 2022 à Cirey-sur-Vezouze.
- Monsieur Michel, Christian DIDELOT, né le 28 novembre 1952 à Val-et-Châtillon, décédé le 10 mai 2022 à Saint-Dié (Vosges).
- Madame Georgette CLAUDE née VINCENTI le 29 février 1952 à Val-et-Châtillon, décédée le 26 mai 2022 à Cirey-sur-Vezouze.
- Madame Berthe TREMOLET née MALBY le 29 janvier 1922 à Val-et-Châtillon, décédée le 19 mai 1922 à Péronnas (Ain).
- Madame Andrée BOUL née à Val-et-Châtillon le 14 février 1936, décédée le 13 juin 2022 à Nancy.
- Madame Liliane Charlotte DELHOUME née ZABÉ le 23 novembre 1939 à Val-et-Châtillon, décédée le 10 juin 2022 à Ruffec (Charente).
- Madame Gilberte, Raymonde DEL, née le 8 décembre 1929 à Val-et-Châtillon, décédée le 9 octobre 2022 à Rambervillers (Vosges).
- Mlle Geneviève DIETRICH, née le 27 septembre 1925 à Epinal, décédée le 23 octobre 2022 à Cirey-sur-Vezouze.
- Monsieur Jean-Claude CAYET, né le 31 mars 1943, à Val-et-Châtillon, décédé le 25 octobre 2022 à Saint-Vallier (Saône-et-Loire).
- Madame Yvette, Andrée, Marie COUTURIER, née le 9 novembre 1938, à Val-et-Châtillon, décédée le 28 octobre 2022 à Rillieux-la-Pape (Rhône).
- Madame Bernadette, Marie ROMAIN, épouse SCHMITT, née le 1er mai 1944, à Val-et-Châtillon, décédée le 16 novembre 2022, à Drusenheim (Bas-Rhin).
- Madame Mauricette BONTEMS née VAUTRIN le 6 mars 1934 à Val-et-Châtillon, décédée le 07 décembre 2022, à Fraize (Vosges)

Les décisions du conseil municipal

Les procès-verbaux complets sont téléchargeables sur le site internet de la commune

Les élus municipaux

- - CULMET Thierry, maire
- - GERARD Marie-Thérèse, adjointe
- - BESNARD Jean-Luc, adjoint
- - ARNAUD Nathalie
- - KEMPER Jean-Michel
- - HALBEHER Martine
- - GRANDIDIER Alain
- - DUQUENET Colette
- - AUBERTIN Marc
- - FRAPPART Lionel
- - PELLISSIER Brigitte
- - BARDOT Sylviane
- - ÉTIENNE Delphine
- - DUPRÉ Steven

Les commissions municipales :

- Commissions Finances et Coordination
- Commission Forêt et Ressources Naturelles
- Commission Cadre de Vie et Embellissement du Village et Urbanisme
- Commission Voirie et Aménagement et STEP
- Commission Associative, Culturelle, Jeunesse et Sports
- Commission Affaires Scolaires
- Commission Affaires Sanitaires et Sociales

Conseil du 22 janvier 2022

Le conseil municipal :

- après présentation du projet éolien par la société OPALE, donnera un avis de principe lors d'une prochaine séance
- exerce son droit de préemption pour l'acquisition de la parcelle boisée B335 du territoire de Val-et-Châtillon, au lieu-dit « Champs du bois », d'une surface 25a60ca, au prix de 3384€ ainsi que les frais de notaire ;
- adhère au contrat groupé de la communauté de communes avec l'entreprise SACPA CHENIL SERVICE pour la capture des animaux errants ;
- renouvelle la convention avec la Fondation CLARA pour la stérilisation des chats errants ;
- approuve le projet de rénovation de l'éclairage public, par dépose des 110 luminaires et remplacement par des modèles LED pour un montant de de 40 001,00 € HT suivant devis de la SARL ALIZON et sollicite des aides de l'État (DETR), du Département (CTS) , une prime certificat d'économie d'énergie (CEE) et la redevance R2 via le Syndicat Départemental d'Electricité (SDE 54)
- approuve le projet de réfection en enrobé de la voirie de l'ex-groupe scolaire rue de Petitmont pour un montant de 30 450,00 € HT suivant devis COLAS, et sollicite des aides de l'Etat (DETR 2022) et du département (CTS)
- approuve le remplacement des menuiseries extérieures du logement 40b Grande rue pour un montant de 5987.65 €HT suivant devis de l'entreprise SRT Pro, et sollicite une aide de l'état (DETR 2022).
- approuve la réfection de la toiture du local communal loué à Machet STV pour un montant de 102 255,32 € HT et sollicite une aide au titre de la DETR (*cette demande sera annulée lors d'un prochain conseil*)
- approuve l'acquisition de 3 jeux à ressort pour l'aire de jeux pour enfants selon un devis ALTRAD de 1933 €.
- autorise le maire à réaliser des dépenses d'investissement avant le vote du budget à hauteur de 15000 € sur le budget principal et 10000 € sur le budget des eaux.

Conseil du 26 février 2022

Le conseil municipal :

- approuve à l'unanimité le projet éolien conduit par la société OPALE : valide le périmètre de la zone, autorise OPALE à lancer les études sans frais pour la commune, Désigne Thierry CULMET, Alain GRANDIDIER, Marc AUBERTIN et Jean-Michel KEMPER représentants dans le communauté de pilotage (les adjoints Marie-Thérèse GERARD et Jean-Luc BESNARD s'ajouteront ensuite)
- approuve la mise en place d'une tarification de ménage de la salle des fêtes;
- approuve les comptes de gestion de l'exercice 2021
- approuve les comptes administratifs de l'exercice 2021 et les restes à réaliser (page suivante)
- approuve l'affectation des résultats au budget 2022
- approuve la convention pour la gestion des certificats d'économie d'énergie par le syndicat départemental d'électricité de Meurthe-et-Moselle.
- décide de verser une gratification de stage de 15% du plafond horaire de la sécurité sociale à Léa Culmet, soit 846.30 € pour un stage d'une durée de 217 heures (abstention de Thierry Culmet) ;
- approuve le contrat d'entretien du matériel de cuisine avec l'entreprise Electro-Climat
- approuve les offres de Bourbon Motoculture de Badonviller : tondeuse débroussailleuse 1582.54 € HT, tondeuse 1424.21 € HT, broyeur 1390 € HT;

Comptes administratifs 2021

Budget principal	Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultat 2021	Résultat Clôture 2020	Part affectée à l'invest.	Résultat clôture Corrigé des restes à réaliser
Investissement	197 095,59 €	216 229,70 €	**19 134,11 €**	-15 441,90 €		-28 617,41 €
Fonctionnement	522772,02	571 545,11 €	**48 773,09 €**	64 064,72 €	47 414,90 €	65 422,91 €
Total I	719 867,61 €	787 774,81 €	**67 907,20 €**	48 622,82 €	47 414,90 €	36 805,50 €

Budget eau et assainissement	Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultat 2021	Résultat Clôture 2020	Part affectée à l'invest.	Résultat clôture Corrigé des Restes à réaliser
Investissement	205 564,38 €	457 608,71 €	**252 044,33 €**	-116 961,20 €		135 083,13 €
Fonctionnement	112 776,80 €	114 040,24 €	**1 263,44 €**	51 433,04 €		52 696,48 €
Total II	**318 341,18 €**	**571 648,95 €**	**253 307,77 €**	**-65 528,16 €**		187 779,61 €
Total III GLOBAL	**1 038 208,79 €**	**1 359 423,76 €**	**321 214,97 €**	**-16 905,34 €**	**47 414,90 €**	**224 585,11 €**

Budgets 2022

Budget 2022 COMMUNE		
FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Crédits BP	524 842,59 €	488 037,09 €
002 résultat de fonctionnement reporté		36 805,50 €
DM 2	2 700,00 €	2 700,00 €
Total section	527 542,59 €	527 542,59 €
INVESTISSEMENT		
crédits BP	141 565,98 €	170 183,39 €
Restes à réaliser	45 740,48 €	13 430,86 €
001 solde d'investissement reporté		3 692,21 €
DM1	2 684,22 €	2 684,22 €
DM2	500,00 €	500,00 €
Total section	190 490,68 €	190 490,68 €
Total du budget	718 033,27 €	718 033,27 €

Budget 2022 Eau et assainissement		
EXPLOITATION	Dépenses	Recettes
Crédits BP	187 104,64 €	171 648,00 €
002 résultat d' exploitation reporté		52 696,48 €
DM2	55 619,33 €	82 824,26 €
Total section	242 723,97 €	307 168,74 €
INVESTISSEMENT		
Crédits BP	157 099,67 €	94 441,47 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €
001 solde d'investissement reporté		135 083,13 €
DM 1	52 220,00 €	20 000,00 €
DM 2	82 824,26 €	42 619,33 €
Total section	292 143,93 €	292 143,93 €
Total du budget	534 867,90 €	599 312,67 €

Restes à réaliser du budget principal:

Description	Chapitre	article	Montant des RàR
Bois et forêts	D21	2117	16 877,50 €
Autres bâtiments publics	D21	21318	9 198,20 €
Autres constructions	D21	2138	12 637,47 €
Réseaux de voirie	D21	2151	7 027,31 €
Total dépenses			45 740,48 €
Subvention ETAT	R13	1321	8 754,86 €
Subventions REGION	R13	1322	4 676,00 €
total recettes :			13 430,86 €

Finances locales

Taxes locales	***Bases d'imposition Prévisionnelles 2022***	*Taux votés 2022*	*Produit attendu*
Foncier Bâti	*418 100,00 €*	*26,69 %*	*111 591,00 €*
Foncier non bâti	*55 500,00 €*	*37,04 %*	*20 557,00 €*
Cotisation Foncière des entreprises	*8 900,00 €*	*18,86 %*	*1 679,00 €*
Taxe habitation	*62 865,00 €*	*15,27% (taux figé)*	*9 599,00 €*

Conseil du 9 avril 2022

Le conseil municipal :

- ajoute au programme de coupes forestières la parcelle 39 pour sécurisation et dégagement avant de remettre en valeur le parcours de promenade ;
- approuve la vente à M. et Mme Frappart des parcelles B 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422 au prix de 30 € l'are, soit 2998.50 € pour 99,95 € ;
- annule la délibération de demande de subvention pour la réfection de toiture du local, l'entreprise n'ayant pas donné suite à la proposition d'augmentation du loyer qui aurait permis de rembourser une partie de l'emprunt nécessaire pour financer les travaux ;
- décide de constituer un stock de provisions supplémentaires, au taux de dépréciation de 100%, de 2684,22 € ;
- décide de constituer une provision semi budgétaire, au taux de dépréciation de 100%, de 2350,05 €
- décide de ne pas changer les taux des taxes pour l'année 2022 (voir page précédente)
- approuve les budgets primitifs 2022 (voir tableau page précédente)
- décide d'adopter la nomenclature budgétaire M57 au 1er janvier 2023
- renouvelle l'engagement dans la certification de la gestion durable PEFC
- décide que les opérations d'ouverture et fermeture d'alimentation en eau seront réalisées gratuitement
- rembourse les frais avancés à A .Gérard pour l'achat d'un téléphone WIFIT (89,99 €) et la licence d'un logiciel de protection et sauvegarde (39.99 €)

Conseil du 18 juin2022

Le conseil municipal :

- attribue les subventions suivantes aux associations ayant présenté une demande :
  - ADMR 150 €
  - ADSB CIREY don du sang 50 €
  - Club Canin du Val 280 €
  - Club Vosgien 500 €
  - Conjoints survivants 100 €
  - Croc Blanc – section tir à l'arc. 400 €
  - Ecole de Musique Me2C prêt de la salle
  - Le Trèfle 300 €
  - Maison Pour Tous 500 €
  - Parents d'élèves de Cirey 250 €
  - Restos du cœur 150 €
  - Secours Catholique 160 €
  - Souvenir Français 100 €
  - Entraide Solidarité dans le Blâmontois 150 €
  - Club de Foot de Blâmont : prêt du terrain
- approuve les actions forestières suivantes :
- réalisation par les services municipaux de nettoiement de jeune peuplement (30.t, 31.t, 33.t) et entretien des lisières et collecteurs d'eau ;
- confie à l'ONF l'entretien du parcellaire P21 et 28.
- reporte la maintenance mécanisée (parcelles 30.t, 31.t, , 33.i, 33.t) ;
- décide que le martelage des coupes à venir se fera en corps et sur pied, ce qui permettra de pouvoir vendre en bord de route et sur pied ;
- décide de réserver les hêtres de bois d'industrie à l'affouage ;
- approuve la décision modificative n°1 ;
- annule l'incorporation dans le domaine communal de la parcelle B 168 ;
- décide que les personnes demandant que des terrains fassent l'objet d'une procédure sans maître doivent préalablement fournir l'état hypothécaire concernant ces terrains, ou bien s'acquitter du montant ;
- supprime le poste d'agent administratif à 31h suite au départ en retraite de Mme Caro, ;
- approuve l'achat du cadeau de départ en retraite
- approuve la vente de l'échelle remorquable de pompiers pour un montant de 650 € ;
- approuve le remboursement de 78.61 € à Thierry Culmet pour le vin d'honneur du 8 mai ;
- approuve l'ajout d'une clause de révision aux contrats de location du club de voile, de STV ECO et de Earl GRESSON ;
- décide de mettre en location le logement F3 du 1er étage gauche du Breuil au prix de 360 €

Conseil du 23 juillet 2022

Le conseil municipal :

- assure de son soutien la Société OPALE dans la poursuite des études en vue de l'identification des points d'implantation d'éolienne les plus adaptés ;
- accepte la promesse de bail emphytéotique avec constitution de servitudes sous conditions suspensives consentie au profit de la Société OPALE ;
- approuve le transfert de la compétence IRVE à la Communauté de Communes de Vezouze en Piémont ;
- demande à l'agence de l'eau Rhin-Meuse des subventions pour l'amélioration de la protection des chambres de captage, la télésurveillance des réservoirs et l'amélioration du système de chloration ;
- adopte les rapports 2021 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement et d'eau potable ;
- autorise le maire à solliciter le référent sûreté de la gendarmerie pour effectuer une étude pour la mise en place d'un système de vidéo-protection
- met en location le logement F4 du 2ème étage du Breuil à 400 € une fois sa rénovation sera faite.

- adopte les rapports 2021 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement et d'eau potable ;
- autorise le maire à solliciter le référent sûreté de la gendarmerie pour effectuer une étude pour la mise en place d'un système de vidéo-protection
- met en location le logement F4 du 2ème étage du Breuil à 400 € une fois sa rénovation sera faite.
- décide de créer un poste d'adjoint administratif à 20h par semaine (agence postale et secrétariat de mairie)

Conseil du 10 septembre 2022

Le conseil municipal :

- demande des aides à l'agence de l'eau Rhin Meuse pour :
  - amélioration de la protection des chambres de captage : création d'une cheminée de ventilation, changement de la porte d'accès et reprise des enduits pour chacune des deux chambres de captage pour un montant total de 8 670,84 € HT suivant devis de Captage Neutralisation.
  - surveillance de la distribution et des pertes d'eau potable: • Devis SOGEA de 28100 €: pour l'installation de 7 compteurs de débit d'eau, le remplacement du sofrel de télésurveillance de la station et la modification de la tuyauterie du compteur de distribution de réservoir d'Achiffet et • Devis Prestini TP d'un montant de 17820 € pour la création de 6 chambres de comptage
  - amélioration du système de chloration : installation d'un dispositif d'injection à la station de neutralisation pour un montant de 2190 € HT suivant devis SOGEA
- approuve l'achat d'un camion benne 3,5T neuf au prix de 32 200 € HT
- approuve la décision modificative budget eau et assainissement n°1
- A la demande des parents d'élèves, création d'un passage pour piétons au niveau du
- Square du Beau Soleil.
- verse une participation de 100 € à la MPT pour le goûter d'halloween.

Conseil du 26 novembre 2022

Le conseil municipal :

- approuve le projet projet de vidéo-protection
- approuve les offres suivantes

Prestations :	entreprise	Montant HT
Mise en place des caméras et serveur	IRIS	20 520,00 €
Raccordement fibre	LOSANGE	15 000,00 €
Raccordement électrique	ALIZON	1 360,00 €
Utilisation des supports	ENEDIS	3 000,00 €

- autorise le maire à solliciter toutes les subventions correspondantes
- Approuve l'État d'Assiette des coupes de l'année 2023 présenté
  - Parcelles 38 i et 25i en vente sur pied (BSP)
  - Parcelles 18 t, 19 a2 t, 23 t et 25_t en bois façonnés et délivrance.
- Fixe ainsi la taxe d'affouage (en prix TTC de l'an dernier) :
  - 12 €/ stère pour les bois durs
  - 2 € / stère pour les bois tendres .
  - 8 € / stère pour le bois abattu en n-1.
- Nomme les trois garants : Jean-Luc BESNARD, Jean-Marie KEMPER, Delphine ETIENNE.
- instaure à compter du 1/10/2022 le régime indemnitaire tenant compte des fonctions sujétions expertise engagement professionnel (RIFSEEP) pour les agents, proratisé au temps de travail:

	IFSE	CIA
adjoint administratif g1	730 €	730 €
adjoint administratif g2	580 €	580 €
adjoint technique g1	1 130 €	1 130 €
adjoint technique g2	230 €	230 €

- décide que l'ensemble du personnel communal peut être amené à effectuer des heures complémentaires ou supplémentaires
- admet en non-valeurs les pièces des listes suivantes :
  - n°5940830132 pour un montant de 1 176,81 € TTC (budget annexe)
  - n°5941030432 d'un montant de 5540,61 € TTC (budget principal)
  - n°5971070132 d'un montant de 319,17 € TTC (budget annexe)
- fixe à 20 000 euros le montant du remboursement que doit effectuer le service eau/assainissement au budget communal ;
- sollicite l'avis du conseiller aux décideurs locaux des finances publics avant de fixer les tarifs de la période 2023 ;
- approuve les décisions modificatives n°2 du budget principal et du budget annexe ;
- adopte la motion d'alerte sur les finances locales de l'association des Maires ;
- approuve à l'unanimité le remboursement d'un montant de 118,80 €
- le conseil approuve le renouvellement du cadeau de fin d'année aux employés de FRS (ménage)
- commande des boites LIONS SOS pour les ainés du village (elles contiennent les renseignements de santé et sont à placer dans la porte du frigidaire pour les secours)

Formalités administratives

Attestation d'accueil

L'attestation d'accueil est à demander à la mairie du domicile pour un séjour de moins de 3 mois, par l'hébergeant, sur présentation des documents suivants (originaux et photocopies) :

Si le demandeur est Français : carte d'identité française ou passeport français.

Si le demandeur est étranger : passeport.

Autorisation de sortie du territoire

Depuis le 15 janvier 2018, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire (disponible en mairie ou sur internet) établi et signé par un parent (ou responsable légal).

Carte nationale d'identité

La pré-demande de carte d'identité biométrique peut s'effectuer en ligne sur https://ants.gouv.fr/, mais il faudra se rendre dans une mairie équipée pour la faire établir. Les plus proches sont (Prendre rendez-vous):

- Lunéville (03 83 76 23 00)
- Baccarat (03 83 76 35 35)
- Raon l'Etape, mairie (03 29 41 94 63):
-Sarrebourg (03 87 03 05 06)

Copie d'acte de décès

Par correspondance : préciser nom, prénom, date du décès. Joindre une enveloppe timbrée.

Copie d'acte de naissance

• Indiquez les noms (nom de jeune fille pour les femmes mariées), prénoms et date de naissance de l'intéressé(e) et de ses parents.

• Si la demande est faite par un tiers, il doit joindre tout document prouvant son identité : livret de famille ou carte d'identité et, éventuellement, l'autorisation du procureur de la République (sauf acte de plus de 75 ans).

Inscriptions sur les listes électorales

Pièces à fournir : Pièce d'identité et justificatif de domicile.

Livret de famille

Un deuxième livret de famille peut être délivré :

• en cas de perte, de vol ou de destruction du livret de famille,

• en cas de changement dans la filiation ou dans les noms et prénoms des personnes qui figurent sur le livret,

• en cas de divorce ou de séparation, un deuxième livret étant remis à celui qui en est dépourvu, justifié par la production d'une décision de justice ou d'une convention homologuée.

Mariage civil

Un guide et un dossier vous seront remis en mairie.

PACS

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, à partir du 1er novembre 2018, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant soit en mairie soit à un notaire. Voir ci-après pour plus d'informations.

Passeport

Depuis le passage au passeport biométrique, vous devez vous rendre dans une mairie équipée du matériel nécessaire : Lunéville, Sarrebourg, Baccarat, Nancy... (prenez rendez-vous par téléphone).

Permis de détention d'un chien dangereux

Le formulaire Cerfa n°13996*01 vous permet de demander la délivrance d'un permis de détention d'un chien susceptible d'être dangereux (de 1ère ou de 2è catégorie). Vous devez adresser la demande, accompagnée des pièces justificatives, à la mairie de votre domicile.

Recensement

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans.

Pièces à fournir :

• une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française),

• un livret de famille,

• un justificatif de domicile, attestation d'hébergement.

Reconnaissance d'enfant

Pièces à fournir : acte de naissance si l'enfant est né, livret de famille et justificatif d'identité du déclarant

Délai : De préférence avant la naissance, pour le choix du nom.

Urbanisme

Entre 5m2 et 20m2, une déclaration de travaux doit être déposée en mairie. A partir de 20m2, un permis de construire est nécessaire.

Depuis cette année, il n'y a plus besoin de déclaration pour les ravalements de façades (attention toutefois à la permission de voirie).

Plus d'infos sur https://www.service-public.fr/

Service-Public
Le portail de l'administration françai

Informations pratiques diverses

Horaires mairie :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 16h.

agence postale :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 11h45.

Permancence du maire le jeudi matin sur rendez-vous

Téléphone : 09.71.26.36.98

mairie@val-et-chatillon.com

Site web : val-et-chatillon.com

Horaires de bus

Les fiches horaires sont disponibles en mairie ou sur :

https://www.simplicim-lorraine.eu/

Conciliateur de Justice

Il intervient le 2ème mardi de chaque mois de 14h à 17h à la Maison France Services à Cirey et le 3ème mardi du mois de 9h à 12h à la Maison France Services de Badonviller.

Les habitants peuvent prendre RDV auprès des services au 03.83.42.46.46

Centre des Finances Publiques

Antenne de Blâmont :
1 place de l'hôtel de Ville

Jours et heures de réception :

lundi 9h -12h et 13h30-16h

mardi 9h -12h et 13h30-16h

jeudi 9h -12h et 13h30-16h

Paiement uniquement par chèque ou par carte (le matin seulement pour ce dernier moyen)

Travaux bruyants

- les jours ouvrables de 8 h à 20 h,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Déchetterie de Barbas

La déchetterie est fermée les lundis, dimanches et jours fériés.

Jours	Horaires d'ETE (avril à septembre)	Horaires d'HIVER (octobre à mars)
mardi, mercredi, jeudi vendredi, samedi	9h-12h 13h-18h30	9h-12h 13h30-17h
La déchetterie est fermée les lundis, dimanches et jours fériés.		

Collecte des déchets

Déchets non recyclables (bac à ordures) : tous les mardis (sortir les poubelles le lundi soir).

Sacs de tri (éco-sacs) : un mardi sur deux sauf report exceptionnel (voir bulletin intercommunal).

Des écos-sacs sont mis à disposition des usagers au secrétariat de mairie comme à celui de la communauté de communes.

Location salle des fêtes

Caution du même montant que le prix de location et charges locatives.

50 € par un jour supplémentaire

	Buvette et cuisine	Ensemble
Habitants de la commune	125 €	250 €
Particuliers hors commune	240 €	400 €
Associations de la commune	40 €	75 €
Associations hors commune	60 €	110 €

Communauté de communes de Vezouze en Piémont

Badonviller

Lundi	8h15 / 12h15	13h15 / 17h15
Mardi	8h15 / 12h15	
Mercredi		13h15 / 17h15
Jeudi		13h15 / 17h15
Vendredi	8h15 / 12h15	

Service économie, tourisme et environnement

Tél. : 03.83.72.02.91

Ligne directe MSAP : 03 83 72 63 09

Blâmont

Lundi	8h15 / 12h15	
Mardi	8h15 / 12h15 sauf MSAP	13h15 / 17h15
Mercredi	8h15 / 12h15	13h15 / 17h15 sauf MSAP
Jeudi	8h15 / 12h15	13h15 / 17h15
Vendredi		13h15 / 17h15

Administration générale, comptabilité et communication

Tél. : 03.83.42.46.46

Ligne directe MSAP : 03 83 42 46 46

Cirey-sur-Vezouze

Lundi		13h15 / 17h15
Mardi	8h15 / 12h15	13h15 / 17h15
Mercredi	8h15 / 12h15	
Jeudi	8h15 / 12h15	
Vendredi	8h15 / 12h15	

Service jeunesse et vie associative

Tél. : 03.83.71.45.76

Ligne directe MSAP : 03 83 71 45 81

Bonne retraite Anne-Marie

Après 28 ans passés au service de la commune, Anne-Marie CARO a fait valoir ses droits à la retraite en juillet 2022. Sa carrière à la mairie a commencé en 1994 en tant qu'assistance secrétaire. Discrète, consciencieuse, et toujours à l'écoute des habitants, elle accueillait et renseignait le public et s'occupait notamment de la gestion des services à la population : élections, état civil, recensement, cimetière, ou encore l'urbanisme. D'abord contractuelle, deviendra fonctionnaire en 2001 et verra son volume horaire augmenté à 31 heures par semaine pour s'occuper aussi de l'agence postale communale à partir de juillet 2008.

Elle a travaillé avec les maires suivantes : Alain GERARD de 1994 à 2007, Josiane TALLOTTE de 2007 à 2020 et Thierry CULMET de 2020 à 2022.

Elle a également collaboré avec les secrétaires de mairie : Brigitte PAULUS jusqu'en 2006, Mariette BLANCK jusqu'en 2009, puis Alain GERARD.

Un pot de départ a été organisé le 2 juillet pour partager un moment convivial avec toutes les personnes côtoyées

Anne-Marie, merci pour ces années au service de Val-et-Châtillon,nous te souhaitons un excellente retraite !

Alain, Anne-Marie et Léa

Bienvenue Léa

En septembre 2022, Léa CULMET est venue prendre le relais à raison de 20 heures par semaine comme adjointe administrative au secrétariat de mairie et à l'agence postale. Titulaire d'un diplôme professionnel de secrétaire assistante à la suite d'une formation professionnalisante de 8 mois, elle avait auparavant effectué un stage professionnel à la mairie de Val-et-Châtillon d'un mois et demi. Elle est par ailleurs engagée en tant que secrétaire de mairie de Barbas à raison de 15h par semaine depuis le 1er septembre 2022.

Nouveaux habitants en 2022

Bienvenue aux nouveaux habitants dans notre village. Bienvenue aux familles:

AGERT	BOLG	NUSS	STRICHER
AINOC et LECOLIER	DARDAINE	POIROT	SWIDERSKI
AMENDOLIA	HENRY	RAYMOND	WALTER
ANTONI	IBER	ROUYER	WELSCH
BAPTISTE BELLAMY	KRIBS	SITTE	

Ainsi qu'aux autres personnes venues en résidence secondaire ou non déclarées en mairie.

Agence Postale Communale

- Les horaires d'ouverture sont: Lundi, mardi, jeudi, vendredi de : 8 H à 11 H 45.
- L'agence propose au public les services suivants

Services postaux:
- Affranchissement (lettre et colis).
- Vente de timbres
- Vente d'Emballage
- Dépôt et retrait des colis et courriers
- Dépôt des procurations courrier.
- Procurations et réexpéditions

Services financiers :
- Retrait d'espèces sur compte courant postal ou d'épargne du titulaire dans la limite de 500 € par période de 7 jours.
- Versement d'espèces sur compte courant postal
- Retrait par carte bancaire dans la limite de 350 € par période de 7 jours.

Services complémentaires:
- Téléphonie (réseau SFR)
- Tablette «ARDOIZ»
- Service «Veuillez sur mes parents»

Le Club Vosgien et la commune au rendez-vous des journées du patrimoine

Pour les journées du patrimoine, le dimanche 18 septembre 2022, le Club Vosgien et la commune ont organisé une randonnée au domaine du château de Châtillon qui est inscrit en totalité au titre des monuments historiques depuis 2016.

Une trentaine de marcheurs sont partis de la salle des fêtes de Val-et-Châtillon pour une marche de 14 km en forêt, sur les sentiers balisés par le Club Vosgien.

Yves Migos, président du Club Vosgien, a commenté cette marche en s'arrêtant sur plusieurs sites comme les Roches d'Achiffet, la Salle de Danse, la Croix Klopstein, la Croix Collin...

Vers 13h, les randonneurs ont découvert le château, ils ont été accueillis chaleureusement par madame Marie-Thérèse André, son fils Jean-Philippe André et son neveu Laurent Seyer.

Ils nous ont narré l'histoire du château, construit directement sur l'éperon rocheux, il se compose de deux corps de logis perpendiculaires reliés à l'angle par une ancienne tour ronde.

L'apéritif a été offert par la commune, suivi du repas tiré du sac. Moments de convivialité partagés avec les habitants du château.

Après le pique-nique, Laurent Seyer nous a fait une visite commentée des dépendances: le jardin d'agrément et son puits, l'ensemble des bâtiments agricoles, le potager avec la serre, le pavillon et les murs et grilles de clôture et le parc ainsi que l'orangerie.

Tous les participants repartent enchantés par cette visite.

Sur le chemin du retour, le groupe de randonneurs s'est arrêté au Musée du Textile.

Au milieu du XXe siècle, ce sont près de 1000 employés qui s'activaient à la fabrication de tissus, velours. Pour garder trace de cette mémoire et de ce savoir-faire, le bâtiment de la Société Cotonnière Lorraine accueille désormais le Musée du Textile. Association se donnant pour but de préserver la mémoire d'un siècle et demi d'industrie textile dans notre village. Les bénévoles proposent au musée du textile une présentation vivante de toutes les techniques utilisées autrefois ainsi qu'une présentation théorique.

Tous les participants sont repartis très satisfaits de leur journée.

Historique du Château de Châtillon

Par Georges EPPE
(revue L'Essor – 1992)

« Chastillon » faisait partie du pays la « Vôge ». Depuis le château de Salm, dans la Vallée de la Bruche, Turquestein, Châtillon et plus loin encore Deneuvre, tous les points stratégiques de passage étaient gardés. La pénétration sur le versant lorrain était pratiquement imprenable, avec à l'arrière la forteresse de Blâmont.

Il nous faut remonter à Henry 1er, comte de Blâmont, guerrier infatigable et toujours heureux dans ses sorties guerrières, pour trouver l'origine du château de Châtillon. On peut en effet considérer la date de construction du château de Châtillon après la date du 22 juillet 1314 lors d'un accord entre Henry 1er et le comte de Bar au sujet de droits de succession.

L'Evêque de Metz, Henry Duphin, s'était arrangé avec le comte de Blâmont pour l'indivision des bois entre les châtellenies de Turquestein et de Blâmont en présence de Liethard de Brouville et de Mathelet d'Hattigny, tous deux chevaliers, et d'autres témoins : Jean, comte de Salm, Burnique, sire de Ristes, Hugues de Vandoncours, bailli de l'Evéché de Metz, Henry d'Herbéviller, bailli de Blâmont, Thierry d'Herbéviller et André de Parroy, chevalier, pèlerin de Bourdonnay, écuyer, enfin Renaud de Barbas et Thomas de Blâmont, chanoine de Saint-Sauveur : l'Evêque de Metz reçut les bois situés entre la Vezouze, la Sarre et le Donon, jusqu'à une limite allant de la Sarre à Saussenrupt. A Henry 1er, échurent la partie de forêt située de l'autre côté du ruisseau de Châtillon, plus les bois de Bonmoustier (ancien nom de Val-et-Châtillon) jusqu'aux forêts de Saint-Sauveur.

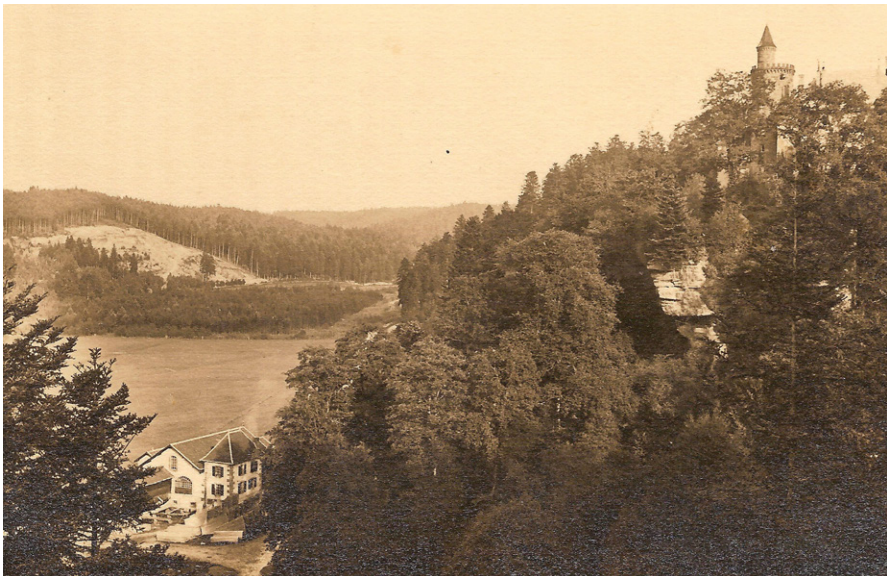

En 1326, la puissance d'Henry 1er de Blâmont est à son apogée ; en 1329, il repart enguerre contre l'Evêque de Metz Adémar de Montil, mais ne voit pas la fin de cette querelle car la mort le frappe en 1331. Il fut enterré à St Sauveur auprès de son épouse, Cunégonde, fille de Eyme, comte de Linange.

Plus tard, Jean III de Salm, par un échange avec Thiebaut de Blâmont, reprendre le château de Châtillon et tout ce que possédait Thiébaut de Blâmont dans ce secteur de la « Vôge ». Marié à Marguerite de Blâmont, il n'habita jamais le château de Châtillon. Jean III de Salm fut tué à la bataille de Ligny en 1378.

Son épouse céda alors le château et tous les biens s'y rattachant à Jean IV de Salm qui résida au château avec son épouse, fille de Renaud, comte de Falkenburg (Faulquemont). Jean IV mourut en 1386.

Le domaine et le château de Châtillon devinrent alors la propriété de Jean III de Bergy, un allié des ducs de Bourgogne hostile à la Maison de Blâmont. Cette transaction avait fort surpris à l'époque et personne n'avait compris que la grande Maison de Salm, si unie à son patrimoine et à sa région, se soit défaite de cet héritage.

Jean III de Bergy n'habita jamais son nouveau château. Par contre, son second fils Antoine y demeura de 1390 à 1408. Y demeurer est un bien grand mot, car ce haut personnage grand « batailleur » connu des aventures guerrières assez glorieuses sous les noms de sire de Châtillon en Vôge, de Champlitte, Dommartin, Rigny, Frolois. Il servait Charles VI de Champagne, fut nommé Maréchal de France par la Roi d'Angleterre (1421) et gardien des Duchés de Bourgogne et du Charolais (1423). Gouverneur des comtés de Champagne et de Brie, et de la ville de Langres (1427), il accepte la capitulation du sire de Baudricourt à Vaucouleurs. Antoine ne laissa pas de postérité.Il va sans dire qu'il s'absenta souvent de son château de Châtillon et c'est au cours de l'une de ses expéditions qu'il vendit en 1433 à Jean d'Haussonville, le château et le domaine forestier de Châtillon pour 6 200 florins du Thin : les ruines du château de Turquestein et les terres considérables s'y rattachant puisque les domaines autour de Réchicourt-le-Château que Wecker de Linange et Mahaut des Armoises, sa femme, avait légués à l'Evêque de Metz en faisaient également parties.

Tour du château de Châtillon
C'est la partie la plus ancienne du château. Certains prétendent qu'à son sommet, on y voit le château de Blâmont !

L'Evêque de Metz, Conrad de Boppart, abandonnait donc un fief que son église possédait depuis 5 siècles … Très lié au Duc Charles II, Jean d'Haussonville l'accompagna dans son expédition en Allemagne et revint avec le titre de Baron.

Pourquoi alors ces acquisitions lointaines car il n'était pas question d'habiter personnellement le château de Châtillon ? Fantaisie de grand chasseur ou attirance pour les produits forestiers ? (Jean II d'Haussonville habitait son château d'Haussonville). Marié deux fois, il eut de Catherine de Châtel, trois enfants, puis en deuxième noce, avec Inmengarde d'Elten, deux filles et deux fils, l'aîné Valthar d'Haussonville, fut le continuateur de la famille d'Haussonville avec le titre de Baron d'Haussonville, Turquestein, Tonnoy et naturellement Châtillon en Vôge.

Il épousa Eve, fille d'Henri de Ligniville et de Marguerite Wise de Gerbéviller. Ses filles se marièrent toutes de grandes familles lorraines : de Nettancourt, de Beauvau-Craon, du châtelet de Salles, et de Belin. Jean II d'Haussonville meurt en 1445. Son fils, Jean III, sénéchal de Lorraine, marié à Marguerite d'Haraucourt, puis en seconde noce à Catherine de Heu, dame d'Essey, lui succède. De cette union naissaient Claude, marié à Gaspard de Marcossey, et Jeanne, épouse de Jean de Savigny.

A partir de ces dates, il est difficile de trouver d'une façon rigoureuse tous les ayant droits à cause des nombreuses indivisions, transactions et autres accords.

C'est lors des partages de 1567 qu'a été créée la baronnie de Châtillon au profit des deux filles de Gaspard d'Haussonville, l'une mariée en 1539 à Georges de Nettancourt et sa sœur Marguerite, femme de Jean II du Châtelet.

Un deuxième accord passé en 1611 détermine et sépare définitivement les deux lots. La famille d'Haussonville s'éteint en 1663 et les biens passent alors par mariage à la Maison de Cléron de Saffre qui garda le patronyme. Quant à la maison de Nettancourt, elle divisa le 6 mai 1611, son patrimoine entre Jean-Philippe de Nettancourt et François de Lorraine de Vaudémont. Gabrielle de Nettancourt possèdera plus tard la baronnie de Châtillon.

En 1669, le domaine passe entre les mains de deux propriétaires : c'est d'abord le lieutenant-général du baillage de Vic Jean Huin qui achète la baronnie pour la somme de 28 000 Francs barrois le 17 septembre. Moins d'un mois plus tard, la baronnie est revendue le 2 octobre 1669 à la comtesse de Linange-Réchicourt pour … 35 000 Francs barrois.

Il faut attendre le 7 septembre 1676 pour connaître un nouveau propriétaire en la personne du baron Nicolas Régnault.

En 1835, à la mort de Joséphine Gabrielle Régnault, épouse du baron Antoine-Louis de Klopstein, la baronnie passe en succession à ses 6 enfants. En 1848, elle est divisée en 3 parties ; le lot de Châtillon au baron Louis de Klopstein, un autre aux petits-enfants d'Adolphe de Klopstein, enfin un dernier aux enfants et petits-enfants de la baronne de Metz.

La famille de Klopstein, d'origine allemande, s'est, dès la fin du 16ème siècle, réfugiée en Lorraine où l'on trouve un François de Klopstein, prévôt de Marsal. La famille s'était réfugiée en Lorraine au cours des guerres de religion afin d'échapper aux thèses luthériennes.

Mathias de Klopstein se distingue lors de l'attaque de Blâmont par l'armée des reîtres en 1587. Mais c'est surtout Jean de Klopstein qui en 1638 paie de sa vie la défense de cette belle ville de Blâmont face à Bernard de Saxe-Weimar et aux Français.

C'est ce même nom – entouré du même respect – que portait encore 278 ans plus tard le Baron de Klopstein, ancien commandant de cavalerie. Le 17 novembre 1914, il tombait mortellement atteint par une balle allemande alors que d'une fenêtre de son château de Châtillon il observait l'avance de l'ennemi. La descendance de la famille de Klopstein garda le château de Châtillon jusqu'en 1924.

A cette date, les familles Philippe André, Joseph André et Joseph Siat, en deviennent acquéreurs. Puis, ce furent de 1929 à 1973 les familles Philippe André et Joseph André. Enfin, depuis 1973, M. Philippe André en est devenu le seul propriétaire. [NDLR : et sa famille qui continue de l'habiter].

tableau de l'artiste peintre Alfred RENAUDIN (fin XIXème siècle)

IntraMuros

Suivez toute l'actualité communale et intercommunale grâce à l'application IntraMuros.

La communauté de communes a souscrit, pour son compte et pour l'ensemble des communes, un abonnement à l'application mobile IntraMuros. Cet outil permet d'alerter et d'informer les habitants sur la vie locale.

En parallèle des informations pratiques publiées par la communauté de communes, chaque commune du territoire bénéficie gratuitement d'un accès lui permettant d'alimenter ses propres évènements et actualités.

Comment ça marche ?

Les habitants téléchargent gratuitement l'application sur leur tablette ou smartphone (depuis l'AppStore ou GooglePlay). Ils sélectionnent ensuite leur commune et demandent à recevoir des notifications en fonction de leurs centres d'intérêts. Ils seront alors informés en temps réel des informations publiées.

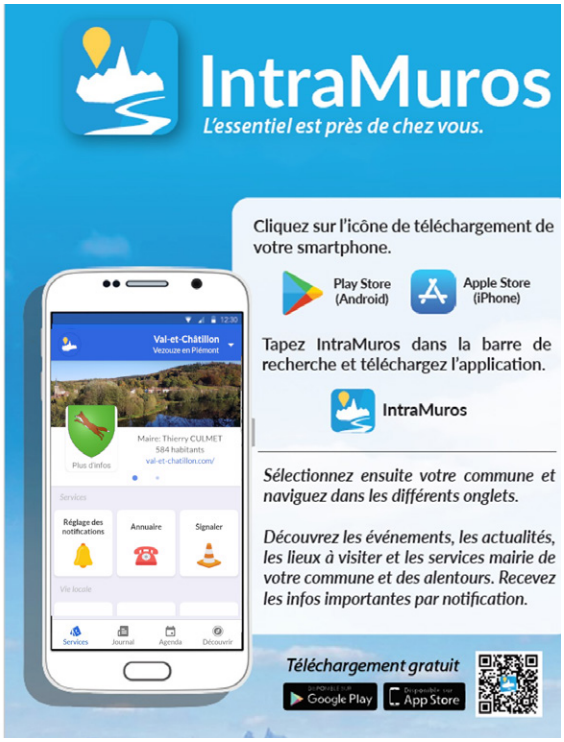

Val-et-Châtillon vu depuis une montgolfière en 2016

Le sapin de Noël a retrouvé sa place

La dernière mise en place du sapin de Noël sur la place de la salle des fêtes date de 2007. La municipalité , en 2008, a décidé de créer un massif en lieu et place afin de créer un « petit coin de forêt ».

La sapin n'a jamais été remis jusqu'à cette année où il domine à nouveau la place de ses 12.00 mètres de haut dans le massif nouvellement refait .

Il a été coupé par les services techniques dans la forêt communale au lieu dit « Croix Colin ». Le massif a été décoré par des sujets fabriqués par les agents techniques et les élèves du CLAS « Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité ».

Séjour au camp amérindien Croc Blanc

Pour terminer cette première année très réussie du CLAS, Audrey, Bénédicte, Brenda, Kathalina, Kessy, Laïna, Louanne et Tatania ont découvert le camp amérindien Croc Blanc, situé en bordure de forêt à Val-et-Châtillon.

Les enfants ont aidé à la confection des repas: pâte à crêpes et salade de fruits.

Après une soirée crêpes, tout ce petit monde a ensuite participé avec beaucoup de plaisir à une veillée «jeu du loup garou» animée par Théo. Et enfin, la découverte d'une nuit sous les tipis loin de papa et maman !

Le lendemain, les enfants du CLAS de Blâmont, Alizée et Evan et leurs accompagnatrices Evelyne et Laura, ont rejoint le campement pour une belle journée pleine d'activités: création d'attrape-rêves, tir à l'arc, tir à la sarbacane, lancer de tomahawk et maquillage.

Thierry Culmet, maire, et Jean-Luc Besnard, adjoint, leur ont rendu visite.

Ce séjour s'est terminé par un goûter avec les parents.

Un grand merci à Brigitte, Delphine, Marie, Marie-Thérèse, Mijo, Martine et Lionel, bénévoles du Val pour leur investissement tout au long de cette année et en particulier lors de ce séjour au camp amérindien Croc Blanc dont nos renardeaux garderont de beaux souvenirs.

Noël du CLAS

Le CLAS a débuté sa deuxième année le 15 novembre 2022. Les enfants et bénévoles se sont retrouvés avec beaucoup de plaisir et les nouveaux se sont très vite intégrés.

La séance débute par un goûter bien apprécié de tous, suit un temps limité d'aide aux devoirs, s'il est demandé par l'enfant ou la famille.

Le reste des séances et celle du mercredi après-midi ont été consacrées aux décorations de Noël.

Décoration du sapin de Noël de la salle des fêtes, en partie avec de nouvelles décorations.

Peinture du petit train de Noël placé dans le massif de la salle des fêtes.

Puis bien sûr, des décorations à rapporter à la maison : couronne de Noël, décoration « petit écureuil».

Un goûter de Noël a réuni les parents et les 12 enfants du CLAS, le jeudi 15 décembre 2022, à la salle des fêtes. Chaque enfant a reçu un livre offert par la Communauté de Communes de Vezouze en Piémont.

Chantier Argent de poche

Coralie Mougin 17 ans, s'est portée volontaire, pour la deuxième année, pour participer au chantier «argent de poche» piloté par la com. Com. de Vezouze en Piémont et proposé par la commune qui soutient cette initiative en faveur des jeunes. Un dispositif qui permet aux jeunes de se rendre utile tout en gagnant de l'argent mais également d'apprendre et découvrir le monde du travail et d'échanger avec les élus et le personnel de la commune.

Ce chantier du mercredi 27 au vendredi 29 juillet 2022, 3 demi-journées de 9h à 13h avec 1h de pause pour le repas pris en commun, a été encadré par Marie-Thérèse Gérard adjointe et Eric Vasseur agent technique. Delphine Etienne conseillère municipale et Rémi Gérard agent technique ont aussi participé à ces ateliers.

Il s'est terminé le vendredi par un moment de convivialité autour d'un repas offert par la commune, en présence du maire, des adjoints, d'une conseillère, des secrétaires et agents techniques.

Deux jeunes bénévoles ont accompagné Coralie pour confectionner des décorations de Noël en bois.

Ces décorations de Noël, personnages et animaux en bois, réalisés par Coralie, Guilhem et Théo, ont pu être adminés en fin d'année dans notre village.

Après-midi récréatif de Noël

Pour le premier jour des vacances de Noël, 22 enfants scolarisés en maternelle et élémentaire, ont répondu à l'invitation de la municipalité.

Après la photo autour du sapin, c'est départ en bus pour le cinéma Bon Accueil de Blâmont. Petits et grands ont suivi avec intérêt le film «Enzo le Croco» et ri de bon cœur.

De retour à la salle des fêtes, le goûter a été bien apprécié.

Puis le moment tant attendu, le Père Noël arrive, salue et échange quelques paroles avec chaque enfant. Puis s'ensuit la distribution de chocolats.

Les enfants retrouvent leurs parents, ravis de cet après-midi.

Un panier garni pour les aînés

Les élus se sont retrouvés afin de distribuer les colis de fin d'année aux aînés de 70 ans et plus. Une fois les véhicules chargés, les conseillers municipaux ont fait du porte à porte et ainsi amené un peu de bonheur aux aînés. Ce sont 24 colis pour les couples, 66 colis pour les personnes seules, et deux colis pour les doyens, qui ont été offerts.

Pour la troisième année, le camion des Restos du Cœur stationne dans notre village.

Il est présent à l'arrière la salle des fêtes rue de Petitmont, le jeudi de 9h à 10h.

Les bénéficiaires sont servis au camion équipé de congélateur et de réfrigérateur.

Les personnes susceptibles de bénéficier de cette aide doivent préalablement s'inscrire auprès

de l'association des Restos du Cœur.

Éliane, Martial et Michel, bénévoles de Nancy, assurent aussi une permanence pour de nouvelles inscriptions.

Delphine, Marie, Marie-Thérèse et Martine, bénévoles de notre village, accueillent également les bénéficiaires pour un moment d'échange.

Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie ou au siège de l'association au 03 83 55 50 50.

Pièces originales à présenter pour l'inscription:
- carte d'identité ou titre de séjour
- livret de famille
- attestation de la sécurité sociale
- attestation CSS (ex CMU)
- quittance de loyer ou bail
- avis d'imposition- revenus- taxe foncière
- échéancier d'endettement ou surendettement
- justificatifs de revenus
- justificatifs des charges locatives

eau – électricité – énergies (gaz – fuel – autres)

Vente brioches de l'amitié

Le samedi 8 octobre 2022, 16 conseillers municipaux, représentants d'associations et bénévoles se sont retrouvés à 9 h en mairie pour la vente des brioches de l'amitié. Les équipes ont fait du porte-à-porte dans les rues du village.

Un bilan très positif, les 125 brioches commandées (15 de plus que les années précédentes) ont été toutes vendues au tarif de 5 € pièce et 40 € de don ont été collectés.

Un grand merci aux habitants de notre village pour leur accueil et leur générosité.

Cette année, les bénéfices de l'Opération Brioches 2022 sont destinés aux familles qui ont à leur charge permanente, un enfant souffrant de troubles majeurs du comportement ou nécessitant des soins constants et qui n'ont pas les moyens pour y faire face.

Ce sont elles que l'AEIM aidera en priorité. Grâce à vous, des temps de répit, des solutions d'accueil temporaires seront proposés et financés.

L'opération Lion SOS « une petite boîte pour une vie » est un dispositif initié et développé en France par le Lions club international. Elle a pour but de faciliter l'intervention des secours (pompiers, Samu, etc.) auprès de la population fragile (personnes âgées, isolées, en difficulté sociale, porteuses de handicaps, etc.) pour une prise en charge rapide et efficiente lors des interventions urgentes à domicile. Un gain de temps qui peut s'avérer précieux pour sauver des vies. 100 boîtes seront distribuées gratuitement aux aînés de Val-et-Châtillon.

18-Juin : tous les cinq ans dorénavant

La célébration du 18-Juin s'est déroulée au monument aux morts sous une chaleur accablante, en présence des porte-drapeaux. L'AMC a offert un pot de l'amitié à l'issue de la manifestation. Le 18-Juin sera désormais célébré tous les cinq ans à Val-et-Châtillon, comme dans la plupart des communes.

Cérémonie du souvenir au Trou Marmot

La cérémonie du trou Marmot a eu lieu samedi 25 juin 2022. Les autorités militaires, les élus et diverses personnes intéressées par cet évènement étaient présents. C'est au « Trou Marmot » que s'est déroulé, il y a 82 ans, dans la nuit du 20 au 21 juin 1940, un événement important, quelques jours seulement après la capitulation française face à l'ennemi nazi. En effet, au risque de se faire prendre leur drapeau par l'ennemi, des soldats ont brûlé le drapeau de leur régiment. Un signe fort de la résistance qu'ils menaient.

Aujourd'hui, il ne reste que quelques bribes de l'étendard conservé précieusement par l'amicale des anciens du 37e Régiment d'Infanterie et Forteresse.

Cérémonie du 11 novembre

Vendredi 11 novembre 2022, nous étions réunis autour du monument aux morts de notre commune afin de rendre hommage aux soldats morts pour la France, et à tous les Hommes qui ont participé au combat pour rendre la liberté à notre Nation. Nous avons commémoré, ensemble ce 11 novembre 1918, jour de l'Armistice. Etaient présents : des membres du conseil municipal de notre commune, des membres du Souvenir Français du canton de Cirey (notamment le président de l'association, Jean Noël JOLÉ), les Anciens Combattants, les portes drapeau, les forces de l'ordre, les pompiers du centre de secours et d'incendie de Cirey-sur-Vezouze, des élus d'autres communes, et des riverains. Le message ministériel a été lu par monsieur le Maire, Thierry CULMET, puis les noms des soldats morts pour la France présents sur notre monument aux morts ont été cités, tous sans exception. Une minute de silence a ensuite été faite pour honorer ces Hommes qui ont laissés leur vie pour libérer notre pays.

Un pot de l'amitié, offert par la commune, a été organisé à la salle des fêtes. Nous tenons à remercier chaleureusement, tous ceux qui étaient présents à cette cérémonie!

Thierry CULMET

géolocalisation des «tombes des morts pour la France»

Inauguration pour la cérémonie du 23 septembre 2022 !

Vendredi, à 15 h, c'est dans le cimetière communal de Val-et-Châtillon qu'a été inaugurée une plaque avec QR code avec s'inscrit dessus : « Les morts pour la France de ce cimetière ont été géolocalisés par le Souvenir français et Val-et-Châtillon. Découvrez leurs destins en téléchargeant l'application mobile Géo mémoire. »

Une deuxième commune en Meurthe-et-Moselle est rentrée dans le processus, Jarny. Dans son discours d'accueil, le maire de la commune. Thierry Culmet a fait savoir qu'en octobre 2019, la commune de Val-et-Châtillon a décidé d'adhérer au projet mémoriel et pédagogique (GéoMémoire) développé par le Souvenir français.

Les quinze tombes familiales, où sont inhumés 16 soldats morts pour la France (deux frères reposants dans la même tombe), sont ainsi géolocalisées.

C'est après accord des familles que cette démarche a été engagée. Chaque tombe a été inscrite sur le plan du cimetière communal, accessible sur un téléphone portable ou une tablette, via l'application GéoMémoire.

Ci-dessous la liste de ces 16 morts pour la France :

1914-18	BARD Joseph
1914-18	DE KLOPSTEIN Jean
1914-18	DEHUC Henri
1914-18	DEHUC Louis
1914-18	DEMANGE Auguste
1914-18	DEPOUTOT Auguste
1914-18	DURAND Jules
1914-18	GANCE Edmond
1914-18	GLAUDEL Georges
1914-18	LIEVRE Charles
1914-18	PHILBERT Eugène
1914-18	VASSEUR Louis
1939-45	BLAISE Charles
1939-45	LAMBOUR Joseph
1939-45	THOMAS Charles
1960	REINICHE Georges

Des textes lus par des collégiens de Cirey

Sur cette application, vous trouverez la biographie de chacun de ses morts pour la France, établie suite à un important travail de recherche réalisé par Olivier Bena, ancien vice-président du Souvenir français, section Cirey-sur-Vezouze, d'Alain Gérard, secrétaire de mairie à Val-et-Châtillon. Côté enregistrement vocaux des textes, ils ont été réalisés par les élèves de 3e du collège de Cirey-sur-Vezouze après un travail de fond avec leurs professeurs d'histoire-géographie. À travers le circuit mémoriel conduisant de tombe en tombe, les visiteurs sont invités à découvrir, les biographies de ces morts, voir des photos et écouter un texte, synthétisant le destin de chaque de ses soldats. Toutes les communes peuvent adhérer au projet de géolocalisation.

Les Morts pour la France

inhumés au cimetière de Val-et-Châtillon et référencés dans l'application GéoMémoire

- Joseph BARD naît le 1er mars 1881 à Val-et-Châtillon. Il est ouvrier d'usine et épouse Joséphine GERARD le 6 avril 1907. Mobilisé en 1914 comme soldat de deuxième classe au 45ème bataillon de chasseurs à pied, il décède le 7 mai 1918, des suites d'une méningite à Villers-Cotterêts, à l'âge de trente-sept ans. Il sera reconnu Mort pour la France.
- Auguste DEMANGE est né le 12 septembre 1881 à Val-et-Châtillon, en Meurthe-et-Moselle. Il est tailleur d'habits et voiturier. En 1914, il est mobilisé comme soldat de deuxième classe parmi le 21e bataillon de chasseurs à pied. Blessé au front, il décède le 8 octobre 1914 à l'âge de trente-trois ans. Il sera reconnu Mort pour la France.
- Tisseur et teinturier de profession, Auguste DEPOUTOT est mobilisé en 1914 comme soldat de deuxième classe dans la 23e section d'Infirmiers militaires. Le 14 octobre 1914, il décède à l'hôpital temporaire de la Miséricorde à Toul, en Meurthe-et-Moselle, des suites d'une péritonite. Auguste avait trente-quatre ans. Il sera reconnu Mort pour la France, tout comme son frère Paul. Ses deux autres frères, Jean et Martin, participeront et survivront à la Grande Guerre.
- Jules DURAND est né le 11 juillet 1899 à Val-et-Châtillon. Au cours de la guerre, il est intégré au 121e Régiment d'Artillerie Lourde comme 2e canonnier. Deux de ses frères sont également morts pour la France, et l'une de ses sœurs décède en se faisant renverser par un véhicule de l'armée américaine en 1918. Jules contracte une bronchite pulmonaire grippale et décède des suites de sa maladie, le 18 octobre 1918 à l'hôpital complémentaire n°45 à Troyes, dans l'Aube. Son corps repose au cimetière de Val-et-Châtillon, dans la sépulture familiale.
- Jean DE KLOPSTEIN naît le 21 janvier 1853 à Luxémont-et-Villotte dans la Marne. Elève de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr, il escalade les échelons militaires et devient officier supérieur de cavalerie au 6ème régiment de Dragons. Il est nommé Chevalier de la Légion d'honneur. Il entame également une carrière politique en intégrant successivement le Conseil général de Meurthe-et-Moselle pour le canton de Cirey-sur-Vezouze puis le Conseil municipal de Val-et-Châtillon, avant de devenir maire de la commune en 1903. Il est réélu conseiller général du canton de Cirey en 1913 mais décède un an plus tard, le 17 novembre 1914 dans son château de Cirey-sur-Vezouze, tué d'une balle allemande alors qu'il était à sa fenêtre.

- En 1914, Henri DEHUC est appelé à rejoindre le 5ème Régiment d'Infanterie en tant que soldat de deuxième classe. Il est tué à l'ennemi le 22 juillet 1918 à Oulchy-la-Ville, dans l'Aisne, à l'âge de vingt-et-un ans. Un de ses deux frères, Louis, est également Mort pour la France lors de la Première Guerre mondiale.
- Louis DEHUC est né le 27 octobre 1892 en Pennsylvanie, aux Etats-Unis. En 1914, il est appelé à rejoindre le 21e bataillon de Chasseurs à pied en tant que soldat de deuxième classe. Il est tué par balle le 25 août 1914 à La Haute Neuveville dans les Vosges. Son nom est inscrit sur le monument aux morts de Val-et-Châtillon, et son corps repose dans le cimetière de la commune. Il a deux frères dont Henri, qui est également Mort pour la France en 1918.
- Edmond GANCE naît le 1er janvier 1883 à Bréménil, en Meurthe-et-Moselle. En 1911, il épouse Augustine MINET et leur fille Marie Louise naît un an plus tard, en 1912. Il est tailleur de pierres et, en 1914, est mobilisé comme soldat dans le 4e Régiment de Chasseurs. Il décède le 15 juillet 1919 à l'âge de trente-six ans, à son domicile situé rue Rayeterre à Val-et-Châtillon, des suites d'une maladie contractée en service. Il est aujourd'hui inhumé dans le cimetière communal, au sein de la sépulture familiale.
- Georges GLAUDEL est né le 14 juillet 1886 à Bertrambois, en Meurthe-et-Moselle. Il est rattacheur et ouvrier de filature et, en 1914, est mobilisé comme soldat dans le 21e bataillon de Chasseurs à pied. Il décède le 16 mars 1915 du typhus à l'hôpital de Langensalza (un camp de prisonniers en Thuringe, Allemagne), à l'âge de vingt-huit ans.
- Charles LIEVRE est né le 15 mars 1887 à Val-et-Châtillon. Il est l'aîné d'une fratrie de huit, et l'un de ses frères, Paul, participe également et survit à la Grande Guerre. Charles est mobilisé en 1914 comme soldat de deuxième classe au 20e bataillon de Chasseurs à pied. Le 2 juin 1918, il meurt au combat dans le Bois de Trotte, un lieu-dit près de Vrigny dans la Marne. Son corps repose aujourd'hui dans le cimetière de Val-et-Châtillon, et son nom est inscrit sur le monument aux morts de la commune.

- Eugène PHILBERT est né le 7 septembre 1896 à Val-et-Châtillon. Tisserand de profession, il est incorporé comme soldat de deuxième classe dans le 152e Régiment d'Infanterie le 12 avril 1915. Il intègre successivement la 25e et 26e Compagnie, puis le 352e et le 152e Régiment d'Infanterie. A deux reprises, il est appelé en renfort au 9e Bataillon de passage et au dépôt divisionnaire à la 23e Compagnie. Le 15 juillet 1918, il est porté disparu à Bois-le-Roy près de Fleury-la-Rivière dans la Marne. Cette date est par la suite officiellement reconnue comme celle de son décès.
- Louis VASSEUR est né le 23 novembre 1884 à Val-et-Châtillon. L'un de ses frères décède prématurément, à l'âge de trente jours seulement, et le deuxième meurt pour la France le 26 juillet 1918. Mobilisé en 1914 comme caporal au sein du 61e Bataillon de Chasseurs à pied, il décède des suites de ses blessures le 19 mars 1916 à l'hôpital temporaire n°18 de Pontivy dans le Morbihan. Il est aujourd'hui inhumé au cimetière de Val-et-Châtillon.
- Charles THOMAS est né le 1er mai 1913 à Val-et-Châtillon. Durant la Seconde Guerre mondiale, il intègre les Forces Françaises de l'Intérieur et participe à la résistance sous le nom de code « César ». Il est finalement dénoncé et arrêté par la police française, puis livré à la Gestapo et torturé au château de Cirey. Il est fusillé au lieu-dit de Maîtrechet, dans le bois de Cirey-sur-Vezouze, le 14 octobre 1944. Sa dépouille n'est exhumée qu'après la Libération et son corps repose désormais dans le cimetière de Val-et-Châtillon.

Lors de la cérémonie d'inauguration de la géolocalisation des morts pour la France en septembre, la famille de Charles Thomas a sollicité Thierry Culmet, maire, afin de pouvoir rénover la plaque fixée en son hommage sur la façade du 21 rue de la Molière. Cela a été réalisé par la FIXARIS POUSSING.

- Dès 1942, l'adjudant Georges REINICHE s'engage et prend part en 1944 et 1945 aux combats de la Libération. Il passera successivement en Syrie, en Indochine, en Allemagne, pour s'engager comme volontaire en Algérie dans le 81e Régiment d'Infanterie Alpine. Il trouve malheureusement la mort le 29 novembre 1960 dans une embuscade, alors qu'il s'en allait en permission pour quelques jours.

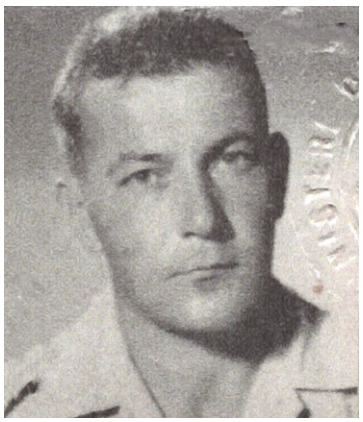

Pour ses faits d'armes, Georges a reçu de nombreuses citations, la Médaille Militaire, la Croix de la Valeur Militaire avec palme et a été fait Chevalier de la Légion d'honneur. Son corps fut rapatrié au cimetière de Val-et-Châtillon, commune dans laquelle lui et sa famille résidaient.

- Joseph LAMBOUR est né le 2 janvier 1923 à Hartzviller, en Moselle. Lorsque la Seconde Guerre mondiale éclate, il est envoyé pour le Service du Travail Obligatoire en Allemagne. A l'âge de 21 ans, le 3 septembre 1944, il succombe au bombardement de Ludwigshafen, dans le camp où il se trouve. Sa dépouille trouvera sa sépulture définitive le 1er octobre 1948 dans le caveau familial des Lambour, au cimetière de Val-et-Châtillon.

- Charles, Emile, BLAISE est né le 6 mars 1917 à Saint Maurice sur Moselle dans les Vosges. Il est 2ème classe au 348ème R.I.. Il est fait prisonnier de guerre. Souffrant de la tuberculose de la plèvre et du péritoine, son état se dégrade rapidement en quelques semaines. Sans jamais se plaindre, il meurt à l'âge de 25 ans le 3 avril 1942. Il est inhumé provisoirement dans le vieux cimetière de Ludwigsburg avant que sa dépouille ne soit transférée au cimetière de Val-et-Châtillon le 28 octobre 1948.

Retrouvez les biographies complètes et autres documents dans l'application GéoMémoire

Club Vosgien de la Vezouze

Notre association a organisé des sorties en journée et demi-journée, randos avec repas de printemps et d'automne, sorties raquettes, sorties vélos et séjour.

Le 18 septembre, le Club Vosgien et la commune de Val-et-Châtillon étaient au rendez-vous des journées du patrimoine. Une trentaine de participants à la randonnée ont découvert domaine du château de Châtillon qui est inscrit aux monuments historiques.

Les 150 ans du Club Vosgien les 3 et 4 septembre : samedi matin une randonnée sur Val-et-Châtillon et l'après-midi, marche nordique, initiation à la lecture de cartes, au balisage CV, à la marche d'orientation pour les enfants. Une mauvaise météo a nui à la réussite de cette journée.

Le dimanche une marche de Badonviller à la Maison de la Forêt, organisée par la communauté de communes de Vezouze en Piémont et le Club Vosgien, a réuni 85 participants à la rando et 105 au repas.

L'effectif se renouvelle chaque année avec beaucoup de départs, compensés en partie par 37 nouveaux adhérents.

Changement d'inspecteur des sentiers. Un gros travail de reconnaissance, balisage et débalisage dans le secteur de la forêt de la comtesse.

340 km de sentiers entretenus par 8 bénévoles en moyenne par journée de travail, 950 h d'entretien et 4500 km parcourus avec les véhicules personnels.

Le refuge de la Boulaie.

Entretien extérieur: réfection de la façade, et pose d'une table pique-nique.

Fréquentation en nette augmentation par rapport à 2020 et 2021.

L'association compte 175 adhérents et 20 membres composent le comité.

Le Comité et son Président vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2023.

Yves Migos

http://cv-vezouze.fr/
clubvosgien.vezouze@gmail.com
facebook.com/clubvosgiendelavezouze/

Installation des passerelles scierie Machet

150 ans du Club Vosgien

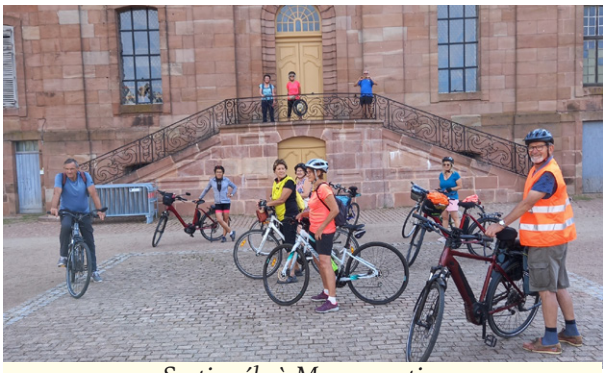

Sortie vélo à Moyenmoutier

Rando d'automne à Abrescvillller

Les Tamalous au lac de Pierre Percée

A.M.C

(Association des Mutilés et Anciens Combattants)

section de Val-et-Châtillon

Après un siècle d'existence, c'est une page de l'Histoire qui se tourne avec la dissolution de la section A.M.C. le 11 juin dernier.

Avant l'assemblée générale extraordinaire, les membres se sont réunis au Monument aux Morts pour déposer une gerbe ainsi que la Municipalité, représentée par Marie-Thérèse Gérard, 1ère maire-adjointe. Cela marquait le centenaire de la section mais également celui du monument inauguré le 23 avril 1922.

De retour à la salle des fêtes, le président, Roland Dal Martello, aidé fidèlement par son vice-président Patricio Garcia, a présenté le rapport moral et d'activités de la section depuis la pandémie, ayant mis à l'arrêt la vie associative et patriotique. Depuis mai 2020, Roland Dal Martello, Patrico Garcia et Marceau Duquenet (porte-drapeau) ont honoré de très nombreuses cérémonies sur le secteur, les conduisant même jusque dans le Lunévillois. Ainsi, les couleurs du drapeau étaient présentes malgré les contraintes sanitaires. Sur le plan communal, ce sont les traditionnelles cérémonies du 8 mai, du 18 juin, du « Trou Marmot » en lien avec le Groupe Turenne et du 11 novembre qui ont pu être conservées et respectées.

La section comptait en 2022 15 adhérents : 9 anciens combattants, 3 veuves et 3 sympathisants. Il n'y a pas de relève et les membres vieillissent. En exposant le bilan financier et ses rares rentrées d'argent, il a été proposé la dissolution de la section. Cette décision a été prise à l'unanimité malgré l'attachement de ses adhérents à la centenaire combattante.

Roland Dal Martello est parvenu à maintenir en vie la section, qui avait déjà failli disparaître il y a quelques années, grâce à son opiniâtreté.

Marie-Thérèse Gérard a lu le récit de la création autonome de la section à partir d'archives issues du journal « L'Ancien Combattant ». Membre depuis 1967, le président a rappelé à son tour quelques anecdotes savoureuses des années glorieuses de l'A.M.C. lorsqu'il y avait foule lors des repas et de la traditionnelle galette des rois. Les serveuses bénévoles et fidèles au poste ont également été remerciées par un présent. L'U.N.A.C.I.T.A. cantonal de Cirey prendra désormais en charge la conduite des cérémonies à Val. Seul l'Appel du 18 juin ne sera plus célébré que tous les 5 ans comme dans d'autres contrées.

Avec beaucoup de tristesse, nous avons appris le décès de Pierre Sommier, président d'honneur de la section, survenu à Abreschviller le 28 août. Ses obsèques suivies de son inhumation ont eu lieu à Hertzing en Moselle. Ayons aussi une pensée pour tous ceux qui œuvré et adhéré à cette structure depuis sa fondation.

Comme il est de tradition à l'occasion d'une dissolution d'une section d'anciens combattants, les drapeaux ont été déposés en mairie pour y être conservés.

Désormais, retour aux sources d'avant la création de la section, il est possible d'adhérer à la section A.M.C. de Cirey-sur-Vezouze présidée par Claude Devaux (contact : 03 83 74 06 94 ou claudedx@orange.fr).

Olivier BENA

Clap de fin pour la section A.M.C. après un siècle d'existence.

Le Souvenir Français

L'activité de notre comité en 2022 a été bien remplie et mission accomplie : cérémonies commémoratives annuelles, participation à la mise en place de la géolocalisation du cimetière de Val, présentation de l'association aux élèves de 3e du collège).

Notre comité a financé plusieurs actions : Sortie des classes de CE1-CE2et CM2 pour l'étude de la première guerre mondiale, regroupement de tombes de soldats morts pour la France au cimetière de Petitmont, inauguration du square du souvenir et enseigne de vaisseau Philippe De Gaule à Cirey.

Des liens d'amitiés sont nés avec le comité de Lorquin suite à nos rencontres cérémoniales et permettre des échanges divers.

L'entretien annuel des tombes avec pose d'une bruyère [illegible] onuments aux morts.

Jean-Noël JOLÉ

Comité de Cirey-sur-Vezouze

« Les Amis d'Alfred Renaudin »

Créée le 17 mars 2012, l'association a fêté ses 10 ans ! Avec une accalmie de la pandémie qui a sévèrement contraint à déprogrammer des conférences ou sorties, tout a pu progressivement, avec beaucoup d'anticipation, rentrer dans l'ordre pour reprendre le rythme habituel de l'association.

Composée de 107 membres principalement situés hors secteur géographique, l'association a mis en œuvre différentes manifestations comme les conférences de Pierre-Philippe Arnould sur « rupture et continuité à la faïencerie de Lunéville au tournant 1900 » à la salle de l'écureuil à Lunéville - d'Enora Barbey sur « Jacques Majorelle, peindre l'Afrique » à la salle des fêtes de Val – d'Anne Friant sur « les vertus des saints à travers les icônes » à l'église de Val – d'Olivier Béna sur « Les vitraux de l'atelier Georges Gross (1948-1960 » en cette année du verre décrétée par l'UNESCO et pour les Journées du Patrimoine à l'église de Val, et enfin de Fabrice Kunegel sur « Eugène Vallin » à Herbéviller à l'occasion du centenaire de la mort de l'ébéniste de l'Ecole de Nancy.

Comme support à son exposé, Pierre-Philippe Arnould a présenté sa propre collection.

Conférence également donnée sur les vitraux lors du colloque « Le verre ou la fusion entre arts et sciences » à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nancy.

Le tableau représentant le château de Blâmont acquis par l'association a été perdu par le transporteur au grand regret du projet établi pour le grand public. De même, une convention a été signée avec la Municipalité de Cirey pour exposer l'aquarelle fleurie à la Médiathèque municipale avec une réplique d'une toile de Cirey datée de 1924.

La toile avait été acquise 1 200 € par l'association.

Les murs de la médiathèque municipale sont désormais ornés de deux œuvres

Dans le cadre de son stage de fin d'études de Licence 3 d'Art du spectacle – conception et mise en œuvre de projet culturel, Thomas Sanamane, **a réalisé une rétrospective vidéo de l'exposition touloise sur Alfred Renaudin.**

`https://www.youtube.com/watch?v=XmAZSOnrLGA`

Afin de matérialiser la présence de la tombe de l'artiste-peintre, l'association a aposé une plaque en marbre sur le mur situé près de l'entrée du cimetière du bas, avec l'accord avec la Municipalité. Elle a été dévoilée le 14 mai (Nuit européenne des Musées) par Josiane Ehrlé et Henri Hard en présence de quelques élues dont la 1ère maire-adjointe.

La plaque-hommage se situe près de l'entrée du cimetière du bas

La sortie annuelle en juin « Sur les traces d'Alfred Renaudin » s'est déroulée à Saint-Nicolas-de-Port. Au programme, visites du musée du cinéma et de la photo, de la basilique par Thibaut Laplace et enfin du musée français de la brasserie.

Une journée bien remplie à la découverte de Saint-Nicolas-de-Port.

En association avec la Maison de la Forêt, deux ateliers estivaux ont été financés pour la jeunesse du Territoire. Régine Lehner, potière, devant 12 potiers en herbe, a proposé la réalisation d'une boite. De même, un groupe de 23 enfants répartis en deux sessions a expérimenté la technique ancestrale du 13ème siècle de marbrage de papier, grâce à l'intervention de Zeynep Uysal.

Des réalisations très diverses ont été produites par les potiers en herbe.

L'activité a beaucoup plu aux «marbreurs en herbe»

Suite à la donation d'éléments mobiliers ayant appartenu à Renaudin, Henri Hard a mis en place une reconstitution de l'atelier parisien à partir d'une photo, pour toute la saison, en partenariat avec le Musée du Textile. Un grand merci à Roger Cornibé pour son accueil et ses conseils avisés.

Henri Hard a reconstitué l'atelier du peintre à partir d'une photo d'époque.

L'assemblée générale s'est tenue à la salle communale d'Herbéviller en présence de Gilbert Brégeard, maire et de Philippe Arnould, président de la Comcom, suite à la conférence sur Vallin. Cela a permis de fêter dignement par un verre de l'amitié le 10ème anniversaire de l'association.

Bilan de l'année 2021 et perspectives pour 2022 et plus.

Le suivi des ventes par des particuliers, sites Internet, antiquaires ou hôtels de vente se poursuit. Ainsi plusieurs œuvres ont été vendues cette année représentant les moulins de Puxe, une vue ancienne de Montmartre, la rue de la Loi à Fontenoy-sur-Moselle, une vue du quai St-Michel à Paris, les ruines du moulin à plâtre de Xerbéviller, une aquarelle d'une vue de Vézelise, une ferme lorraine aux clématites, un bord de rivière non situé, une aquarelle aux marguerites, une aquarelle napolitaine, une toile auvergnate non située, la porte des Allemands à Metz, une vue lunévilloise, Bliesbruck, …

En 2022, l'association a investi dans du matériel : vidéoprojecteur, écran, micro et sono, afin de permettre de rendre les conférences plus qualitatives.

Le conseil d'administration de l'association se compose ainsi : Olivier Béna, président, Henri Hard,, vice-président, Josiane Tallotte, secrétaire, Josiane Ehrlé, trésorière, Jean-Luc Michel et Régis Chomel, membres. Elisabeth Thomas, petite-fille d'A.Renaudin, est présidente d'honneur. Un grand merci pour 10 années de collaboration fructueuse au sein de l'association pour Marie-Jeanne et Denis-Joël Ohlsson ainsi que Michel Godard.

Olivier BENA, président-fondateur

Liens pour suivre l'actualité de l'association et les prochains rendez-vous :
http://val-etchatillon.com/associations/amis-alfredrenaudin
https://www.facebook.com/amisalfredrenaudin/

Projet citrouille

Les enfants ont planté de nouvelles citrouilles grâce aux graines récupérées à la fin de l'atelier.

L'association Croc Blanc, porteuse du projet de plantation de citrouilles destinées aux enfants pour la soirée d'Halloween, a accueilli 18 enfants. Chacun d'eux a creusé une des citrouilles récoltées au cours de la semaine.

Lionel, assisté de Kilian 13 ans et Théo 11 ans ainsi que des mamans volontaires ont accompagné nos apprentis sculpteurs de citrouilles.

Les petites mains ont vidé les citrouilles puis creusé les terrifiantes bouches et paires d'yeux pour donner vie aux citrouilles d'Halloween.

Le projet citrouilles d'Halloween a pris source avec le soutien de la mairie de Val-et-Châtillon, en mars 2022. C'est également avec le Clas (contrat local d'accompagnement scolaire) que les premières graines ont été plantées dans des petits pots puis mises en terre l'association Croc Blanc.

Rendez-vous l'année prochaine avec les citrouilles qui seront plantées grâce aux graines récupérées à la fin de l'atelier.

Après-midi Halloween avec la MPT

A l'appel de la MPT, 26 enfants et leurs parents ont retrouvé Marie-Jo, organisatrice, devant la salle des fêtes. Les équipes de diablotins, fantômes et sorcières sont allées faire du porte-à-porte dans les rues.

Puis un goûter a été servi, suivi d'un loto, bien apprécié des enfants qui ont gagné des lots bien garnis de confiseries et gâteaux d'Halloween. Pour clore cet après-midi, le jeu du Loup-Garou, proposé par Croc Blanc et animé par Théo, a connu un franc succès. Belle fête d'Halloween organisée par la Maison pour Tous, Croc Blanc et la municipalité.

Camp indien de Croc Blanc

Comme prévu en 2021, l'association Croc Blanc a participé à des projets sur la commune et organisé d'autres en complément de ceux auxquels nous avons contribué tout au long de l'année 2022.

Cette année, nous avons participé à l'organisation de la chasse aux œufs de Pâques et à Halloween.Nous avons également, avec le soutien de la mairie, mis en place un jardin de citrouilles. La récolte a permis aux enfants de notre commune de fabriquer leur citrouille d'Halloween lors d'un atelier à la salle des fêtes, le 31 octobre.

A la suite au loto organisé par la MPT, nous avons clôturé l'après-midi d'Halloween, par un jeu du Loup Garou très apprécié par nos petits monstres et sorcières d'un jour.

La participation à la fête du 15 août nous a permis de proposer des animations pour petits et grands: lancer de haches, tir à l'arc, jeux bois, maquillage indien.

Du côté du campement, nous avons eu le plaisir d'accueillir huit enfants du CLAS de Val-et-Châtillon et de les immerger dans la vie et l'habitat des Indiens d'Amériques sur deux jours avec la nuitée dans nos tentes amérindiennes.

Comme les autres années, l'association a permis à des enfants de centres de loisirs, et d'écoles du territoire de découvrir la culture indienne dans notre campement de Val- et-Châtillon.

Les membres de l'association Croc Blanc travaillent déjà pour imaginer le programme et des surprises pour 2023….

Du côté de la Section Tir à l'arc de Croc Blanc

Pour la sixième année, la section de tir à l'arc intervient toujours bénévolement auprès des écoliers de l'école élémentaire de Cirey-sur-Vezouze.

Actuellement, trois classes sont concernées par les interventions de Lionel Frappart, l'entraîneur de l'association. Entre installation et rangement pour une séance de 2h de tirs environ cela représente une présence de 4h à l'école de Cirey, chaque vendredi matin, du début d'octobre 2022 à fin janvier 2023.

Chaque cycle de quatre séances pour chacune des trois classes se termine par un duel de tir à l'arc où le vainqueur reçoit un trophée en supplément du certificat de participation et de niveau remis à tous.

La nouveauté de cette année et une après-midi découverte au campement de Cirey avec au programme un tir au drapeau (tir en hauteur), la découverte du tir à la sarbacane et le lancer de tomawak.

Quatre ateliers se sont déroulés à la Maison de la Forêt : lancer de tomawak et de couteau à la fête du bois et de la forêt en juillet, atelier mandalas amérindiens, sac médecine et atelier attrape rêve en septembre et en octobre.

L'association renouvelle ses remerciements à la Commune de Val-et -Châtillon pour le soutien financier reçu cette année pour le partenariat tir à l'arc école/association/ municipalité.

Lionel FRAPPART

La pétanque des renards

Le club pétanque prends doucement son envol après 1 an d'activité.

Le terrain est son aménagement sont complètement terminés.

Le club compte actuellement 7 membres mais devrait dés la reprise au printemps compter 4 ou 5 nouveaux adhérents.

L'objectif de la 1ère année a été atteint avec la remise en état du terrain, et avoir permis de rentrer un peu de trésorerie grâce notamment à d'autres associations ou partenaires que l'on remercie pleinement (municipalité, la maison de la foret, club canin, la pétanque des loups, club vosgien).

Notre 1er concours en août a été une réussite malgré quelques annulations de dernière minute.

La participation du club aux festivités du 15 août nous a permis aussi de consolider nos liens avec d'autres associations.

Pour cette nouvelle année, l'objectif est de continuer à grandir en accueillant de nouveaux membres, organiser 2 tournois et de participer aux autres manifestations.

Toutes les personnes qui désirent nous rejoindre sont les bienvenues.
Mr MARCHAL Frédéric 06 82 49 21 18
Mr DUPRE Jean Pierre 06 43 67 99 97
mail: lapetanquedesrenards54@gmail.com

Nous allons continuer a jouer le plus possible les dimanches après midi donc n'hésiter pas a venir nous rejoindre pour une partie.

Je terminerai en remerciant nos membres pour leur implication et nos bénévoles qui nous aident a grandir.

Président : Jean-Pierre Dupré

La pétanque des renards vous souhaite leurs meilleurs vœux pour 2023

Mémoires du textile

L'association Mémoires du Textile poursuit toujours son but depuis 1995, à savoir : faire connaître le passé industriel textile de Val-et-Châtillon et de ses environs.

L'équipe active en charge du musée est toujours aussi volontaire, mais se réduisant d'année en année (maladies, et décès), est désireuse d'accueillir de nouveaux membres.

La fréquentation du Musée

La fréquentation du musée est encore très modeste :

- du 15/05/2022 au 07/07/2022 : 46 adultes et 4 enfants
- du 10/07/2022 au 31/07/2022 : 25 adultes et 1 enfant
- du 04/08/2022 au 14/08/2022 18 adultes et 4 enfants
- le 15/08/2022 : 113 adultes
- du 18/08/2022 au 28/08/2022 : 13 adultes et 4 enfants
- du 01/09/2022 au 11/09/2022 : 6 adultes
- le 18/09/2022 : 39 adultes
- du 30/09/2022 au 04/10/2022 : 35 adultes
- du 06/10/2022 au 23/10/2022 : 4 adultes et 1 enfant

Malgré l'intervention sur France Bleue Lorraine, et la distribution de plaquettes, la fréquentation du musée reste faible.

Le président de l'association

L'Assemblée Générale du 23 juin 2022 a acté le remplacement de son président, Monsieur CORNIBÉ. À sa demande, par Monsieur FOURNIER.

Monsieur CORNIBÉ a participé à la création de l'association avec monsieur FERRON, et il a animé et dirigé celle-ci avec compétence, et toujours prêt à donner de précieuses informations à son successeur.

Les tarifs

Pour 2023, les tarifs proposés seront les suivants :

Individuels : 5 €

Enfants de moins de 12 ans : Gratuit

Enfants de 12 à 16 ans : 1 €

Scolaires de plus de 16 ans en groupe : 1 €

Étudiants avec justificatif : 3 €

Groupes à partir de 12 personnes : 3 €

Groupes à partir de 20 personnes : 2,50 €

Monsieur FOURNIER

Maison Pour Tous

En 2021, le COVID nous a malheureusement a nouveau fortement impacté, et la MPT n'a pu organiser qu'une seule manifestation :

- le samedi 30 octobre, en lien avec la Mairie de Val et Châtillon, et l'Association Croc Blanc, nous avons participé a la chasse aux bonbons, pour Halloween. Une trentaine de sorcières, fantômes, monstres...etc, s'est répandue dans les rues du village. De retour a la Salle des Fêtes, plus de 30 kgs de bonbons ont été répartis entre les enfants, puis un goûter leur a été offert.

En 2022, les activités ont doucement pu reprendre :

- le mercredi 13 Avril, pour Pâques, 30 enfants ont participé a la chasse aux trésors, des énigmes et des indices étaient disséminés sur le parcours de santé et dans le Parc. Quatre équipes d'enfants, accompagnés de leurs parents, ont suivi la piste menant aux trésors de Pâques. Pour clôturer cet après midi, un goûter leur a été servi.
- le 10 juillet, nous avons organisé la brocante, sous un ciel très clément, et le succès a été au rendez vous

- le 15 aout, le dîner dansant, à la Salle des Fêtes, a réuni 80 convives, pour une longue soirée de joie.

- le 20 août, la grande salle de la Salle des fêtes, a accueilli la bourse aux affaires, permettant de faire des achats a un prix modique.
- le loto du 10 Septembre a rencontré un très vif succès, et a permis aux participants de gagner de nombreux lots (paniers garnis, bons d'achat...)

- le 9 octobre s'est tenu le repas de l'Association, a Bertrambois, ou nous avons dégusté une excellente choucroute.
- le 31 octobre, ce fut le retour d'Halloween, et de son cortège d'enfants déguisés.
- le 5 novembre, s'est tenu la bourse aux jouets, qui permet de préparer le Noël des enfants a moindre frais.
- Le marché de Noël organisé le 11 décembre a connu un franc succès. Ce ne sont pas moins de 17 exposants qui se sont retrouvés à la salle des fêtes communale, occupant 33 tables bien garnies de décorations artisanales de Noël faites main et de produits régionaux qui ont fait le bonheur des visiteurs. Une restauration était également possible sur place. Une belle réussite pour les membres de l'association.

Pour cette prochaine année, quelques manifestations sont d'ors et déjà prévues :

- le 26 mars, loto de Printemps.
- le 15 avril, chasse aux œufs de Pâques.
- le 25 juin, barbecue, sur inscription.
- le 14 juillet, brocante.
- le 6 août, bourse aux affaires.
- le 15 août, repas dansant.

D'autres manifestations seront définies ultérieurement pour le deuxième semestre 2023.

Nous vous rappelons que tous les mardis, à partir de 14 heures, vous pouvez venir jouer au scrabble dans les anciens locaux de la Poste, le but étant surtout de passer un bon moment ensemble.

Et tous les mercredis, également a partir de 14 heures, à la Salle des fêtes, vous êtes les bienvenus pour jouer aux cartes, aux jeux de société, bref passer d'excellentes après midi agrémentées d'un goûter,

La MPT de Val-et-Châtillon vous souhaite a tous une excellente année 2023, et surtout une bonne santé.

Chasse au trésor de Pâques

Mercredi 13 avril 2022 à 14h30, sous un soleil printanier, les enfants de Val-et-Châtillon accompagnés de leurs parents étaient attendus pour une chasse aux trésors de Pâques organisée par la Maison Pour Tous soutenue par la mairie de Val-et-Châtillon.

Une trentaine d'enfants, dont sept extérieurs à la commune en vacances dans leur famille à Val-et-Châtillon, ont participé à la chasse au trésor.

C'est dans le parc et le parcours de santé, parsemés d'énigmes et d'indices consciencieusement préparés pour l'occasion par Marie-Jo Schmitt, la Présidente de la MPT, que nos quatre équipes d'enfants accompagnés de leurs parents ont suivi la piste menant au trésor de Pâques.

Après 1h30 de recherches, les quatre équipes sont arrivées au bout des énigmes et des jeux, leur permettant ainsi de rassembler les quatre derniers indices, un par équipe, pour atteindre enfin le trésor de Pâques dissimulé dans la salle des fêtes.

Pièces d'or et œufs en chocolat attendaient nos valeureux chasseurs en herbe dans la salle des fêtes mise à disposition par la mairie de Val-et-Châtillon.

Les anciens de la commune, présents pour leur réunion de jeux hebdomadaires, ont eu le plaisir d'accueillir les enfants et partager leur joie et leurs rires.

A 16h, l'après-midi s'est clôturée par un goûter organisé par la MPT avec le soutien de la mairie. Étaient également présents deux conseillers municipaux pour aider la MPT dans le déroulement de la chasse au trésor.

De nombreux parents ont remercié la MPT pour la qualité du travail réalisé et pour l'organisation de cet après midi.

Lionel Frappart.

Le cercle Emilie du Châtelet

Le Cercle de Madame du Châtelet existe depuis douze ans et souhaite qu'en 2023 un groupe de femmes s'organise autour d'Annie Jourdain, sa présidente, cet été à Val et Châtillon.

Les savoirs seront partagés : langue anglaise, broderie, qigong, chant, etc. Les réunions pourront se faire à la mairie ou chez les unes et les autres. Qualités indispensables : bonne humeur et bienveillance.

Une conférence sur Madame du Châtelet et les actions du Cercle de Madame du Châtelet se tiendra au musée du textile.

Chaque année, le Cercle se rend le 10 Septembre à Lunéville pour honorer Madame du Châtelet qui a été inhumée à l'église St Jacques.

On peut contacter Annie Jourdain par courriel: lelivredethieberge@gmail.com

L'A.C.C.A. de Val-et-Châtillon

Polémiques sur la sécurité de la chasse.

Le respect des règles de sécurité à la chasse doit être ancré dans la conscience chaque jour et en permanence et celles-ci doivent devenir une habitude.

Une bonne cohabitation entre randonneurs et chasseurs est possible. A nous de de bien nous partager la forêt. Ne faisons pas de généralités sur les chasseurs, la plupart sont respectueux et amoureux de la nature. L'A.C.C.A. de Val-et-Châtillon respecte les consignes de sécurité.

Nous sommes présents dans la forêt le dimanche matin jusqu'à 14h. Les panneaux d'avertissement sont bien installés aux abords des zones de chasse et une barrière est présente pendant l'action de chasse. Nous sommes biens des chasseurs responsables.

L'A.C.C.A. de Val-et-Châtillon vous présente leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.

Le président Michel Blaise.

L'AAPPMA «Le Roseau de la Haute Vezouze»

L'association gère une trentaine de kilomètres de rives sur La Vezouze, Le Châtillon et Le Val. ainsi que l'étang de Val-et-Châtillon gestion régulée par une convention signée avec la commune.

Un concours a été organisé sur le plan d'eau communal de Val-et-Châtillon le 23 avril 2022. Dès la veille, 150 kg de truites arc-en-ciel, dont 30 kg de belle taille, provenant de la pisciculture d'Abreschwiller, ont été déversés dans le plan d'eau. 150 autres kilos ont également été déversés le samedi à l'issue de la première manche. De quoi motiver les pêcheurs.

Convivialité et récompenses

Le concours s'est donc déroulé en quatre manches, deux le matin et deux l'après-midi. Chaque manche a été interrompue et à la reprise, le premier pêcheur attrapant une truite a été récompensé d'un lot.

Le midi, malgré une légère pluie, les pêcheurs ont pu se restaurer en savourant différents encas préparés par les bénévoles de l'association. Après ce moment de convivialité, les pêcheurs sont retournés au bord de l'étang pour les deux manches de l'après-midi.

À l'issue de ce concours, les dix pêcheurs ayant le plus grand nombre de prises ont été récompensés. Le vainqueur comptabilisait 17 prises. Également récompensés, les meilleurs plus jeunes ainsi que le pêcheur ayant attrapé la plus grosse truite.

Président : Geoffrey WECKERLE LEMAIRE
Téléphone : 06.85.52.93.68
Site Web : www.rhv54.fr

Club Canin

Avenue Veillon
Zone Industrielle
clubcanin54480@gmail.com

Le mot de la Présidente

Sandra OBELTZ

Je me dois tout d'abord de remercier chacune et chacun d'entre vous, mes chers adhérents, pour votre participation et votre implication dans l'éducation de vos loulous. Oui, pour eux je suis heureuse, car notre mission en tant que club canin c'est de vous permettre d'atteindre ensemble votre objectif cynophile.

J'ai également le plaisir de vous annoncer que notre club se porte bien.

Grâce à vous, il commence à se faire une belle place dans le top des clubs de la Région. Cette popularité nous a amené à revoir les modalités d'acceptation des nouveaux adhérents pour nos activités cavage, recherche et obéissance. En effet il a été décidé avec les moniteurs et responsables de section de privilégier les personnes qui veulent s'investir dans la compétition.

Cette décision n'est en rien discriminatoire. Ce qu'il faut comprendre c'est que l'investissement pour monter un chien et avoir un chien qui réussisse est grande. Pas seulement pour le maitre mais aussi pour vos coachs. Considérant que la plupart d'entre vous sont des compétiteurs nous nous devions de vous privilégier. Il va sans dire que pour ceux qui souhaitent juste apprendre les bases d'une éducation canine nous serons toujours là pour vous aider dans cette démarche, la section « Education canine » sera heureuse de vous accueillir.

Maintenant que certains points ont été éclaircis, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter à tous une merveilleuse année 2023 qui j'espère sera à la hauteur de vos attentes dans le respect de vos quatre pattes. Merci à eux

AMITIES CYNOPHILES

Bilan d'activité 2022

En terme événementiel, nous avons organisé :

AOUT

Participation à la fête du village (jeux enfants, babyfoot géant, démonstration canine, restauration et buvette

SEPTEMBRE

Notre premier séminaire Mantrailling

OCTOBRE

Notre traditionnel et grand concours de cavage

Des journées de chiens catégorisés 3

Nos investissements de l'année

Nos Sponsors pour notre calendrier

Comme l'an passé, nous avons reconduit l'édition de notre calendrier annuel qui s'est bien vendu. Grand merci à nos sponsors qui nous ont renouvelés leur confiance :

- Combustible BOUVERY
- Les pépinières RUHLMANN
- Le Garage Central
- Atout fleurs
- Laboratoire Laurence BATO
- Palette 54
- Domaine de la Chenevière éleveuse de dogue de Bordeaux
- Bourbon motoculture
- Tabac épicerie de la Vezouze

Grand merci à nos adhérents volontaires qui ont arpenté les villes pour les vendre. Comme vous le savez la recette de cette vente est intégralement reversée au club.

Un merci aux membres pour leur participation à l'organisation de notre concours annuel de cavage. Ainsi qu'aux personnes extérieures je nommerais Michel et sa femme Catherine du club de Dannemarie, Tamara et Ludovic du club de Sarreguemines, Pierre Besnard, Daniel et Christelle, Gilles et Catherine, je le dis encore «Top les repas».

En 2022 nous comptons 47 membres, avec des binômes qui se déplacent régulièrement afin de s'entraîner et des compétiteurs qui représentent notre club dans les concours de leurs activités respectives.

Pour rappel, le club du VAL propose à ses adhérents les disciplines suivantes :

L'école du chiot et l'éducation canine, l'obéissance, le cavage, le cani cross, la Recherche Utilitaire, le Mantrailling.

Il est donc temps de vous faire un petit retour de chacune de nos activités.

Section ECOLE DU CHIOT ET EDUCATION

Responsables de Section : SANDRA OBELTZ - MARC AUBERTIN

L'école du chiot (de 3 à 6 mois)

Pour rappel les séances sont les samedis de 13H30 à 14H30.

Cette année 8 chiots se sont épanouis avec leurs maîtres grâce aux bons conseils de nos responsables de section. La régularité des séances a été bonne et les binômes assidus. Nous pouvons dire que cette école a été d'un bon cru et nous félicitons encore tous les binômes pour leur écoute et investissement dans l'apprentissage du vivons ensemble avec leur bébé.

L'éducation Canine des ados et des adultes (à compter de 6 mois)

Les séances d'éducation ont lieu tous les samedis de 14h30 à 15h30.

L'éducation canine à l'instar de l'activité « obéissance » n'est que le prolongement de l'école du chiot. Elle doit permettre de parfaire les connaissances et de continuer à fusionner avec votre ado, qui sans nul doute passera par des phases critiques ou vos « nerfs » seront mis à dure épreuve et qu'il faudra comprendre pour mieux le canaliser.

Sandra s'efforce à chaque séance de vous rappeler qu'une bonne éducation est celle que l'on pratique tous les jours et que le travail ne s'arrête pas aux portes du terrain d'entraînement et ne commence pas non plus à celles-ci.

Oui l'engagement est parfois long mais le résultat est tellement gratifiant. Il ne faut rien lâcher et rester constructif.

Concernant les retours sur cette section elle est positive. Une note de 5/5 nous a été attribuée via Google et nous remercions Jérôme Nauroy qui nous a noté avec ce petit texte que nous reprenons ici-bas

Bonjour à tous

Super club canin nous sommes inscrits depuis 1 an avec notre chienne , Sandra la présidente très compétente dans son travail et à l'écoute des maîtres et des chiens et surtout une très bonne convivialité. Marc très bon moniteur et très sympa avec les chiens et de très bon conseil. En bref super club je recommande si vous voulez avoir des chiens bien dans leur tête merci à tous.

Nous terminerons par une grosse pensée pour Marc, notre responsable, qui suite à des soucis de santé a été dans l'obligation de se mettre en pause. Nous espérons sincèrement le revoir très vite en forme et en bonne santé.

SECTION CANI RECHERCHE

Responsable de Section : FETTIG Cathie

La section « Recherche Utilitaire » est devenue « Cani Recherche » Vous pourrez désormais y pratiquer de la Recherche Utilitaire et du Mantrailling.

Vous avez ici deux disciplines qui vous permettra de vous présenter aux concours organisés par le GT SAUVETAGE et le GT RECHERCHE UTILITAIRE.

Cette annonce nous a donc motivée et nous avons organisé le 1er séminaire Mantrailling. Très belle expérience et belles journées de travail pour tous les participants. Des retours plus que positifs. Expérience à renouveler.

Merci CAROLE, SANDRA, SYLVIE et MARC volontaires sans vous cela n'aurez pas été possible.

Merci LUDOVIC d'avoir pris le temps de me montrer ta belle forêt (pour une bonne organisation des pistes) .

En 2022 la section comptait 4 binômes. Aucune sortie en concours.

SECTION CAVAGE

Responsable de Section : LUDOVIC OBELTZ

Elle compte 13 Binômes et 13 licenciés. La section se porte bien.

Je souhaite cette année mettre en valeur nos compétiteurs et les féliciter en affichant ici-bas leur résultat. Il n'y a pas de Bon et de Mauvais il y a juste la valeur que chacun va apporter à sa moisson. Je suis fière de vous.

JUIN

Championnat de France à Chatillon-sur-Thouet (79)

SUR CAREE

Ludovic et Louchka 1er au classement lauréat de France

Sandra et Molly 24 ème au championnat de France

AOUT

Sarreguemines

SUR CAREE

- Olivier et Simba : 5ème sur 8 TB
- Chantal et Opla : 6ème sur 8 TB
- Marie-Laure et Napoléon 7ème sur 12 TB
- Sandra U et Irony 10ème sur 12 TB
- Olivier et Orso 11ème sur 12 TB
- Sandra et Molly 5ème sur 12 EXC
- Stefano et Gaia éliminé
- Ludovic et Louchka 1er sur 2 EXC

VAN CAPPEL

- Stéfano et Gaia 78 TB
- Sandra et Irony EXC CACTN 100

Aubigny-sur-Nère 2 jours

- Sandra et Molly 3ème sur 17 EXC et 21ème sur 21
- Ludo et Louchka 1ère sur 1 EXC

OCTOBRE

Val-et-Châtillon 2 jours

SUR CAREE

- Chantal et Opla 3ème sur 8 EXC et 2ème 8 EXC
- Sylvie et Sierra éliminé et 1er sur 8 EXC
- Olivier et Simba éliminé
- Sandra et Molly 15ème sur 18 EXC et 4ème sur 17 EXC
- Sandra U et Irony 16ème sur 18 EXC et 6ème sur 16 EXC
- Marie Laure et Napoléon 2ème 18 EXC et 16ème sur 17 EXC
- Olivier et Orso 3ème sur 18 EXC et 8ème sur 17 EXC
- Ludo et Louchka 1er sur 2 sur les 2 jours

NOVEMBRE

Dommartin les Toul 2 jours

SUR CAREE

- Marie-Laure et Sullivan 7ème sur 10 EXC et 1er sur 7 EXC
- Sylvie et Sierra 10ème sur 10 insuffisant et 2ème sur 7 EXC
- Olivier et Orso 3ème sur 14 EXC et 12ème 17 EXC
- Olivier et Simba 3ème sur 10 EXC et 6ème sur 7 TB
- Sandra et Molly 7ème sur 14 EXC et 3ème sur 17 EXC
- Sandra U et Irony 9ème sur 14 EXC et 5ème sur 17 EXC
- Marie Laure et Napoléon 3ème sur 15 EXC et 4ème sur 17 EXC
- Chantal et Opla 6ème sur 17 EXC et 17ème sur 17 TB

Pont-à-Mousson 2 jours

VAN CAPPEL

- Stefano et Gaia BON 60 et EXC CACTN 96
- Sandra et Irony EXC 80 et EXC 85
- Marie-Laure et Sullivan en classe jeune EXC 84 et EXC 80
- Ludo et Louchka 2ème sur 2 EXC et 1er avec 57 secondes

Labastide-Marnhac 46 et La Rosière 46

- Ludo et Louchka classé sur les 2 jours 1er sur 4 EXC
- Sandra et Molly 7ème et 9ème sur 24 EXC
- Ludo et Louchka 2ème sur 2 EXC et 1er avec 57 secondes
- Labastide-Marnhac 46 et La Rosière 46
- Ludo et Louchka classé sur les 2 jours 1er sur 4 EXC
- Sandra et Molly 7ème et 9ème sur 24 EXC

SECTION CANICROSS

RESPONSABLE DE SECTION : Ludovic OBELTZ

Elle compte 2 binômes. Les licences sont prises pour la journée.

Ludovic et Sandra ont participés à deux courses :

- Dieuze le 6 mars 2022 organisé par le club canin de Dieuze

- Frouard le 2 avril 2022 organisé par le club canin d'Eulmont

ET NOUS TERMINERONS CE BULLETIN ANNUEL EN PENSANT A L'ANNÉE QUI S'ANNONCE FORT PROMETTEUSE

LE CLUB DU VAL
ET TOUS NOS 4 PATTES
SOUHAITONS A TOUTES
ET TOUS
UNE EXCELLENTE ANNÉE 2023

Paroisse du Bon Père Fourier des Vosges

Pascal Marchal nommé coordinateur paroissial :

Pascal Marchal a reçu un mandat de 3 ans comme coordinateur paroissial

Depuis le 2 février, Pascal Marchal, sacristain de l'église saint-Laurent, est entré en fonction pour un mandat de 3 ans de coordinateur paroissial pour la paroisse aux côtés de l'abbé Didier Jacques. Ayant déjà une longue expérience du service bénévole dans divers domaines en Eglise, il a occupé des postes clés d'assistant paroissial, pour la préparation aux baptêmes ou aux obsèques et aide ainsi notre prêtre. La lettre de mission signée de la main de l'évêque de Nancy-Toul, Mgr Papin, en date du 22 décembre 2021, précise les objectifs : veiller à l'unité paroissiale, solliciter les acteurs dotés de compétences utiles à tous et aider la communauté à s'enraciner dans l'évangile pour le bien commun. Cet office ecclésial a été créé en mai 2010 dans le diocèse par décision épiscopale.

La messe d'envoi en mission a été célébrée en l'église de Petitmont, le 10 décembre à 15h par le père Jean-Michaël Munier, vicaire-général du diocèse lors de la fête de saint Pierre Fourier, saint patron de cette église et de la paroisse.

L'Equipe d'Animation Pastorale (E.A.P.) composée du prêtre et du coordinateur paroissial a été renforcée par Jacqueline Hard et Olivier Béna. Le Conseil Economique Paroissial (C.E.P.) a été recomposé avec la participation de Catherine François, Christian Husson et Henri Hard. Anne-Marie Truer reste l'économe paroissiale. De même, Anne-Marie Truer, Catherine François, Geneviève Christailles et Jean-Claude Marcel ont renouvelé leur mandat pour la conduite des obsèques en l'absence de prêtre.

Vendredi saint :

Depuis deux ans, en raison de la pandémie, aucun chemin de croix n'a pu être célébré. Ce 15 avril dernier, également 3ème anniversaire de l'incendie de la cathédrale N.D. de Paris, un chemin de croix a été médité à l'église. Un mois tout juste avant la canonisation à Rome du fr. Charles de Foucauld, ce sont ses écrits et réflexions qui ont été choisis pour nourrir la prière et la méditation. Cet Alsacien de naissance a vécu plusieurs années à Nancy, rue du Manège.

Le jour du vendredi saint, les catholiques font mémoire de la Passion du Christ. Composé de moments particuliers nommés « stations », il évoque les derniers instants de la vie de Jésus. Les 14 tableaux moulés et sculptés de l'église sont fixés de chaque côté de la nef. Aucun document n'atteste la date exacte de leur présence. La composition est identique : une scène de la Passion du Christ encadrée et chapeautée par un titre et une croix. Le numéro écrit en chiffres romains indique l'ordre précis des étapes. De la dorure et des couleurs donnent un certain cachet à l'ensemble conservé dans un excellent état.

Relique de la Vraie Croix exposée pour le Vendredi-Saint.

Le père Umbricht lié à saint Charles de Foucauld :

A l'occasion de la canonisation du père Charles de Foucauld, il est intéressant de redécouvrir qu'il a été lié d'une manière encore inconnue en France ou ailleurs au père Charles Umbricht, aumônier militaire inhumé au cimetière communal depuis le 26 mai 1947, il y a 75 ans.

En effet, la proximité entre les deux prêtres s'explique déjà par le fait qu'ils portaient le même prénom, Charles, et avaient des liens familiaux avec l'Alsace et Strasbourg; mais aussi avec la société des Missionnaires d'Afrique, dite société des Pères Blancs, se consacrant aux missions d'Afrique. Le père Umbricht n'a pu être ni Père Blanc car il était de santé trop fragile ni « frère universel » malgré son dévouement dans les tranchées.

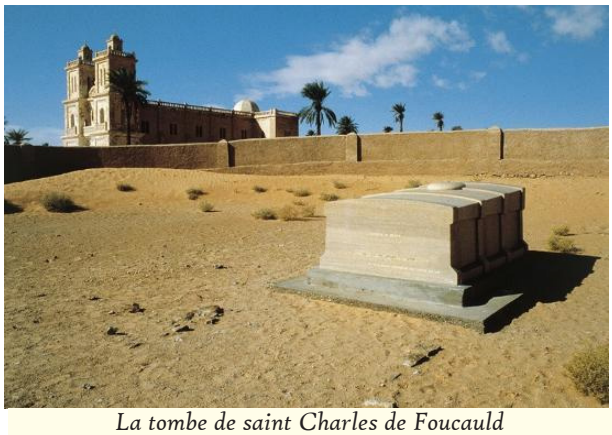

La tombe de saint Charles de Foucauld avec en arrière-plan l'église saint-Joseph

Pourtant, le père François Richard, archiviste des Pères Blancs à Paris, a retrouvé dans un livre du père Aylward Shorter, intitulé « Les Pères Blancs et la Grande Guerre », cet extrait p.43 mentionnant la présence du père Umbricht à El Goléa : « lorsque la dépouille mortelle du Bienheureux Charles de Foucauld fut ré-inhumée à El Goléa en 1929, Umbricht se rendit en Algérie pour être présent ». Il est même hautement probable qu'un cliché d'époque le prouve. Par ailleurs, l'un des biographes du père Umbricht, Jacques Dalbard, précise : « en 1938, les Pères Blancs réclamèrent sa présence à El Goléa pour la bénédiction de la nouvelle église Saint-Joseph et l'inauguration de la stèle à la mémoire du père de Foucauld ».

Si l'un des deux est désormais porté sur les autels, le second, moins connu mais qui a souvent « pris la dernière place » dans la souffrance des tranchées mériterait aussi qu'un procès en canonisation soit ouvert à l'approche de son 150ème anniversaire. Une exposition itinérante, ainsi qu'une conférence et une messe sont prévues dans la commune en 2023.

Une soixantaine de scouts à la messe du 24 juillet :

A l'occasion de la messe dominicale, l'église saint-Laurent a accueilli deux troupes de scouts, des Guides d'Europe provenant de la 6ème Versailles dans les Yvelines et de la 1ère Chantilly dans l'Oise. En camp depuis plusieurs semaines sur le secteur de Saint-Sauveur et de la chapelle de Ton, la soixantaine d'héritiers de Baden-Powell a animé la célébration présidée par l'abbé Didier Jacques, notamment en chantant à l'issue de l'office la prière scoute.

Les Guides d'Europe ont animé la messe paroissiale.

La publication périodique d'un bulletin paroissial permet aussi d'obtenir des informations sur la vie de la paroisse, des réflexions, des méditations, des prières, … Il est disponible dans le fond des églises à l'issue des offices.

La sacristie accueille désormais toutes les 3 semaines environ les enfants du catéchisme ou encore des réunions ou des temps de prières comme l'Equipe du Rosaire.

Un grand merci à la Municipalité pour l'entretien du bâtiment église notamment à travers la réparation d'éléments se décollant autour de l'ancien maître-autel, l'apport en végétaux pour décorer l'église ou encore le prêt des grilles d'exposition. Merci également aux paroissiens qui généreusement permettent à l'église de rester propre en offrant des heures de ménage employant ainsi une personne du Val.

Coordonnées :

Paroisse du Bon-Père-Fourier des Vosges – 1 rue de Harbouey – 54480 Cirey-sur-Vezouze

- Téléphone : 03 83 75 15 49
- Courriel : bonperefourier54@orange.fr
- Coordinateur paroissial : Pascal MARCHAL – Tél. : 09 66 86 65 11
- Contact en cas de funérailles : 06 80 81 11 16

Site: https://www.catholique-nancy.fr/sites/le-bon-pere-fourier-des-vosges/

Retrouvez tous les horaires de messes ou d'offices sur www.messes.info

HONORAIRES DE MESSES :

Le tarif est publié par les évêques. Les évêques de la Province Ecclésiastique de Besançon ont décidé le changement du montant des offrandes de messes : à partir du 1er janvier 2020, l'offrande de messes est passée à 18€.

Baptême : 70 €

Mariage : 180 €

Sépulture : 180 €

Olivier BENA, membre de l'E.A.P.

La Maison de la Forêt

Loisirs, culture et tourisme à proximité !

Ancienne scierie réhabilitée, la Maison de la Forêt est aujourd'hui une porte d'entrée « nature » et un acteur incontournable de la vie culturelle et touristique du territoire.

D'avril à octobre, la structure gérée par la Communauté de Communes de Vezouze en Piémont, propose foule d'activités qui s'adressent à tous les publics.

Sur place, des sentiers de randonnée, la location de vélos à assistance électrique et un refuge viennent compléter les offres de découvertes.

Une maison, plusieurs objectifs

La Maison de la Forêt dispose d'un pôle accueil labellisé par la Maison du Tourisme du Pays du Lunévillois, ce qui en fait l'espace idéal pour se renseigner (que faire/voir dans les environs, où dormir, où se restaurer…).

Deuxièmement, la structure propose des offres de loisirs culturels par le biais de son programme d'animations annuel, avec la volonté profonde de vulgariser les savoirs afin de ne laisser personne sur le côté.

Enfin, des actions de sensibilisation à l'environnement sont menées auprès du public scolaire avec l'accueil de nombreuses classes des environs.

Une programmation éclectique

Concerts, sorties nature, conférences, expositions, journées festives : les bonnes raisons de bouger ne manquent pas à la Maison de la Forêt !

Cette année, plus de 50 activités « grand public » ont été proposées afin de motiver chacun à sortir, découvrir et échanger.

De quoi aisément justifier le slogan associé au lieu : « là où la forêt prend vie ! ».

Un excellent bilan 2022

Pour la 1ère fois depuis son ouverture, la Maison de la Forêt dépasse la barre des 5000 visiteurs accueillis sur l'année (la meilleure saison était celle de 2019 jusqu'alors, dans le monde d'avant Covid, avec 4300 visiteurs accueillis).

Cette belle performance témoigne de la notoriété acquise par la structure ces dernières années et de la qualité des animations proposées sur place.

Parmi les chiffres réjouissants, on peut également noter une forte fréquentation scolaire : plus de 900 personnes accueillies dans ce cadre, soit 36 classes !

AU REVOIR

Il est venu l'heure pour la Maison de la Forêt d'entamer un nouveau chapitre de son histoire J'ai décidé de rejoindre d'autres contrées où, je n'en doute pas, des projets passionnants sauront me faire vibrer.
Merci pour tous ces bons moments passés, pour les régulières marques d'affection et le partage de vos expériences et/ou attachement à ce joli territoire : j'ai pris un plaisir fou à animer cette magnifique structure !

Gautier Tack

Des sorties culturelles sur le territoire pour les résidents de 3H Santé.

Cette année 2022 a été marquée par la diversité des sorties proposées à nos résidents.

Bien que les sorties champêtres et ludiques soient toujours appréciées et régulièrement programmées, cette année des sorties culturelles en partenariat avec le territoire, pilotées par Madame RAYMOND Julie, (coordinatrice Culture et Vie Associative à la Communauté de Communes), et Madame BERLENGA Marie Odile (Cadre Supérieur de Santé à 3H Santé) se sont ajoutées au calendrier des résidents de nos trois EHPAD.

En effet, la Communauté de Communes de Vezouze en Piémont a accueilli plusieurs artistes en résidence sur le territoire. Les résidents de 3HS ont ainsi été conviés à trois ateliers de création artistique. Ils ont été accompagnés par les animateurs des trois EHPAD : Badonviller, Blâmont et Cirey sur Vezouze.

C'est à Badonviller que se sont déroulées les premières interventions, mardi 30 août et jeudi 1er septembre, interventions animées par Laurence DUCHESNE, une artiste comédienne et chanteuse. Elle a littéralement posé sa tente dans les locaux de l'EHPAD pour réaliser deux ateliers de bien-être et de créativité avec des résidentes. L'intervenante a proposé un moment de sororité au travers d'ateliers contés, musicaux et créatifs.

Ces interventions, véritables moments d'intimité partagée, ont favorisé l'expression spontanée. Ainsi les moments de vie communiqués par nos résidentes ont contribué à l'élaboration finale d'une oeuvre collective présentée sur le territoire.

Lundi 20 septembre, les résidents de l'EHPAD de Blamont et de Cirey se sont rencontrés pour une activité de création sonore en commun proposée par Léa TISSOT, artiste en résidence à Donjevin.

Après diverses écoutes de musiques, les résidents ont échangé sur leurs souvenirs des bals d'antan.

Grâce à leurs témoignages, alliés à ceux d'autres ateliers réalisés auprès de publics divers, l'artiste a réalisé un Podcast en collaboration avec des artistes du territoire pour l'élaboration de la bande son.

Cette sortie hors de l'EHPAD a été fort appréciée, pour le dépaysement, mais aussi pour le moment de convivialité et d'échanges entre résidents de différents sites autour de souvenirs communs.

A leur tour les résidents de l'EHPAD de Cirey ont été conviés mardi 21 septembre, par deux artistes Chloé STENGER, designeuse et teinturière, et Matteo SANDRO VIOLANTE, à Val-et-Châtillon, pour suivre un atelier de création artistique où le textile et la nature étaient à l'honneur. L'atelier consistait en la manipulation de textile et divers éléments naturels extraits par les artistes (écorces, végétaux, roches…) pour créer une fresque moulée à partir des arbres du territoire. Les oeuvres des résidents ont ainsi rejoint celles des autres habitants des communes voisines afin de constituer une cartographie du territoire

Cet atelier original a offert aux résidents un moment de création artistique hors des murs de l'EHPAD et proche de la nature.

Lionel FRAPPART

Sapeurs pompiers Centre de secours de Cirey sur Vezouze

Le centre de secours de CIREY-sur-VEZOUZE compte à ce jour, 22 Sapeurs-Pompiers suite au dernier recrutement.

Notre effectif se porte mieux, néanmoins, nous recrutons encore. Il y a de la place pour de nouvelle recrue.

Composition du Centre de secours:

- Infirmière principale : 1
- Lieutenant : 1
- Adjudant : 2
- Sergent : 1
- Caporal-Chef : 2
- Caporal : 3
- Sapeur de 1er Classe : 6
- Sapeur de 2ème Classe : 6

Pour l'année 2022, le centre de secours de CIREY sur VEZOUZE a réalisé 254 interventions à la date du 5 Novembre 2022.Dont 30 interventions sur la commune de VAL et CHATILLON.

- 25 Interventions Secours à Personne (SAP)
- 3 Incendies
- 1 Accident de la Voie Public (AVP)
- 1 Intervention Diverse

Cela représente, 229 heures d'interventions et 45 engins sorties. Nous avons secouru 26 victimes, toutes blessées légers.

Pour information le Centre de Secours de CIREY sur VEZOUZE a réalisé 268 interventions en 2021, dont 36 pour la commune de VAL et CHATILLON

Lieutenant Francis EPPE

Les conjoints survivants

Les activités de la section forte de16 adhérents se sont progressivement remises en route après l'épidémie de Corona virus. En 2022 la section a organisé des activités en invitant comme par le passé les adhérents des sections de Baccarat et Lunéville.et les responsables du département.

L'année a commencé par la distribution individuelle de galette aux adhérents en janvier ; le 16 mars il y eut un goûter à Tanconville, le 16 septembre un repas au restaurant à Badonviller, le 14 décembre un goûter « Bûche de Noël » à Tancoville.

La section a également participé aux activités des sections de Baccarat et Lunéville : beignets barbecue, loto, repas.

Si vous êtes veuves ou veufs et intéressés par nos activités n'hésitez pas à contacter :

Josiane POULAIN tel 03 83 72 29 31

Pierre MARCHAL tel 09 61 45 62 02

Pierre MARCHAL

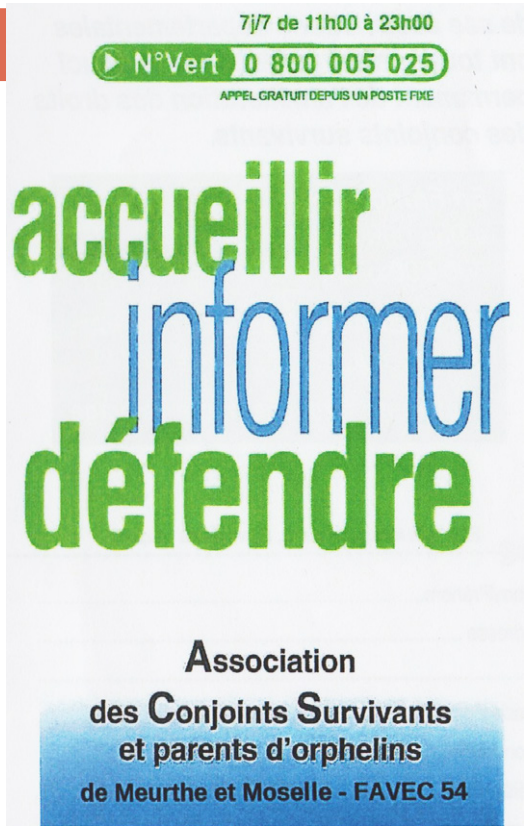

ADMR
pour tous, toute la vie, partout

Nos activités au sein de l'ADMR sont variées :

• Aide à la personne : accompagnement à la toilette, à l'habillage, au lever, au coucher, transfert avec aides techniques ;

• Entretien du logement et du linge ;

• Aide à la préparation et à la prise du repas ;

• Accompagnement aux courses ;

• Livraison des repas ;

• Téléassistance ;

• Dispositif Sortir +

Nos interventions concernent essentiellement les personnes âgées (APA, Caisses de Retraite), mais également les personnes en situation de handicap (PCH). Nous intervenons aussi en retour d'hospitalisation (Mutuelles ou Caisses de Retraite).

Nos atouts :

PROXIMITE : L'humain est au cœur de notre action au quotidien. Nous sommes toujours au plus près des besoins des personnes.

RESPECT : Chaque personne est unique ; l'ADMR œuvre pour chacun, en adéquation avec son choix de vie.

SOLIDARITE : Clients, bénévoles, salariés ; Nous construisons et renforçons ensemble le lien social.

RECIPROCITE : Nos interventions sont basées sur l'échange et la relation.

UNIVERSALITE : Pour Tous, Toute La Vie, Partout !

Téléphone : 03 83 42 67 40
admr.cireybadonviller@fede54.admr.org

partego
le sens du travail

PARTéGO met à disposition du personnel auprès de particuliers et de collectivités par le biais de FR Services et auprès d'entreprises par celui de FR'2i intérim.

Particuliers et collectivités peuvent également faire appel au chantier SOLEFOR.

Ainsi, FR Services – agréée emplois familiaux et référencée par l'Agence Nationale des Services à la Personne – répond aux besoins en ménage, repassage, entretien d'espaces verts, jardinage, garde d'enfants (de plus de 3 ans), bricolage, petite manutention, petit secrétariat, etc.

FR'2i intérim, agence généraliste, délègue du personnel auprès d'entreprises du BTP, du transport, de l'industrie, du nettoyage, de la restauration, pour des emplois administratifs etc.

Les salariés de SOLEFOR - chantier basé à Blâmont -, interviennent dans le cadre de travaux du second œuvre du bâtiment ou des espaces verts sur l'Est Lunévillois : taille d'arbres, débroussaillage, pose de clôture, crépi extérieur, peinture, carrelage, menuiserie, etc. Ils sont encadrés par un chef de chantier. L'ensemble des salariés SOLEFOR bénéficient d'une formation qualifiante.

Contact : Virginie Daudey
4 rue du 18 novembre 54450 Blâmont
03 83 42 39 63 / 06 81 47 59 01
www.partego.fr

LA POSTE Visite à domicile du facteur de « Veiller sur mes parents »